

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Des actions de \$100,000

Le Centre jeunesse de Tilly est poursuivi

par Gaston-Marcel COMEAU

Les deux employés du Centre jeunesse de Tilly, suspendus indéfiniment pour refus de se soumettre à un examen d'aptitude et d'évaluation chez un psychologue choisi et engagé par la direction du Centre jeunesse, intentent, chacun, une poursuite de \$100,000 contre leur employeur.

À l'emploi du centre depuis de nombreuses années, MM. Marcel Deslauriers et André Noël soutiennent, à l'appui de leurs poursuites, que le directeur général par intérim, M. Ronald Tellier, a mis en doute leur compétence portant ainsi atteinte à leur intégrité et à leur réputation.

En déposant les deux actions de \$100,000 contre leur employeur en dommages-intérêts, les deux employés se déclarent victimes de la

politique administrative du Centre jeunesse de Tilly "pour qui tous les prétextes sont justifiés pour suspendre ou congédier..."

MM. Deslauriers et Noël sont

1983-1984

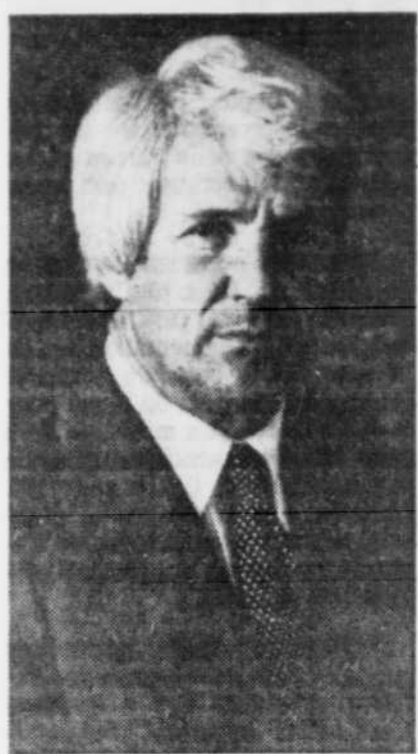
La SHQ érigera 150 logements sociaux à Québec

La Société d'habitation de Québec construira 150 nouveaux logements sociaux dans la ville de Québec dans le cadre de sa pro-

grammation 1983-1984. Pour l'ensemble de la région de Québec, ce sont 454 nouveaux logements sociaux qui seront mis en chantier, au cours de l'exercice, pour des investissements de près de \$20 millions. Avec l'ajout de 150 nouveaux logements, la ville de Québec administrera, par l'intermédiaire de son Office municipal d'habitation, un total de 3,056 HLM. Ces détails ont été rendus publics hier par le président du caucus régional du PQ, le député Raymond Brouillet.

"Naturas"

LAC-SAINT-CHARLES — "L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles doit honorer des gens qui se sont dévoués dans divers domaines, demain après-midi, au chalet des sports, à l'occasion de la Semaine de l'Environnement. Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellet doit participer à la remise de "naturas" dans les secteurs municipal, industriel, agricole, éducatif et social.



M. Pierre BROUSSEAU

La Commission de l'Expo a un nouveau directeur général

par Marcel COLLARD

La Commission de l'exposition a besoin de rafraîchir certains équipements le plus rapidement possible et cette responsabilité a été confiée à son nouveau directeur général, M. Pierre Brousseau.

À compter du 1er juin, M. Brousseau occupera ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Paul-Emile Maheux. Ce dernier, selon ce qu'a rappelé le maire Jean Pelletier, hier, sentait la pression un peu lourde, mais il demeure conseiller cadre de la commission.

Le maire de Québec croit que l'expérience de M. Brousseau comme président-directeur général

de Delta des Gouverneurs sera un atout précieux pour monter le dossier sur les besoins. Il a noté, par exemple, que le pavillon de l'industrie construit, il y a 60 ans, doit être aménagé pour être accessible à longueur d'année. Actuellement, rappelle le maire Pelletier, le toit coule comme une passoire et l'édifice n'est pas chauffé.

M. Pelletier n'a pas voulu pousser plus loin ses commentaires sur ce qu'il attend de la Commission de l'Expo, préférant attendre d'aborder le plan dans son ensemble.

Le conseil municipal devra ratifier le contrat de trois ans de M. Brousseau, au salaire annuel de \$58,000, la semaine prochaine.

Un livre qui exalte les attraits du lac Beauport

par Marcel COLLARD

Dans "Mon lac se raconte", André Duval, dans un style empreint d'admiration, prend les traits d'un guide à la découverte du lac Beauport.

Il propose d'abord une promenade d'été contemporaine, puis la promenade d'hiver qui allait, un jour, suggérer l'image d'une Suisse laurienne grâce aux attributs d'un lac magnifique dans le creuset de ses parois montagneuses.

L'ouvrage fut lancé lors du dernier Salon international du livre à Québec et fut un peu escamoté à travers tout le fatras mondain de l'événement. Mais il y aura reprise, aujourd'hui à 19h, à la mairie du Lac-Beauport.

L'auteur, un notaire, oeuvrant maintenant au bureau du protecteur du citoyen, a publié trois autres ouvrages du même type au cours des cinq dernières années, "Québec romantique", "La Capitale" et "Québec-Boston". Actuellement président de la Société

des écrivains canadiens, section de Québec, M. Duval avait fait une tentative comme romancier, il y a plusieurs années, avec "Les mercenaires" et "Les condisciples".

Cette fois, M. Duval fouille les origines de la localité, d'abord comme domaine seigneurial, faisant le parallèle avec l'histoire du secteur au nord de Québec, puis son morcellement et ses débuts comme endroit de villégiature. Ce fut aussi un lieu de promenades, de piqueniques et d'excursions de pêche, avant d'être révélé au tourisme au début du siècle.

Quand on dut cesser de s'adonner au ski dans les rues de Québec, le Lac-Beauport prit la relève.

On découvre peu à peu, à travers les noms des grandes familles de Québec, d'illustres visiteurs et même de gens qui ont tenté d'y vivre d'agriculture, le devenir d'un charmant coin de pays.

Lac-Beauport, "Mon lac se raconte..." les presses de l'imprimerie Faber Inc, de Loretteville.



M. André Duval, auteur de "Mon lac se raconte..."

La rue Saint-Jean ne sera plus fermée à la circulation

par Marcel COLLARD

Mauvaise nouvelle pour les gens qui avaient pris l'habitude de flâner sur la rue Saint-Jean, à Québec, les soirs et les fins de semaine, durant l'été.

Le comité exécutif de la ville de Québec a décidé de ne pas fermer la rue Saint-Jean, à la circulation, entre la porte Saint-Jean et la côte du Palais, à la suite de pressions exercées par les commerçants, les res-

tauteurs et les gens d'affaires, en général.

Le maire Jean Pelletier a expliqué aux journalistes, hier, que la décision avait été prise en consultation avec le service de la police et celui de la circulation, à la suite de plaintes de vandalisme, d'une diminution des chiffres d'affaires et pour les raisons de sécurité. "Il faut rompre avec la tradition, mais il vaut mieux ne plus fermer la rue Saint-Jean", a-t-il ajouté.

MERCI

à nos

165,300 auditeurs

CITF-FM

FM

107.5

Pour l'Amour de la Musique

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Beauport: opposition à un nouvel hôtel de ville

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Automobilistes

Le 69e congrès annuel de l'Association canadienne des automobilistes aura lieu les 29, 30, 31 mai et 1er juin à Québec (hôtel Hilton international). Pour détails, composez 647-2411.

Comptoir de vente

Le Service des loisirs de Sainte-Foy présentera un comptoir de vente regroupant une douzaine de tisserands qui offriront des pièces et vêtements tissés, demain et dimanche de 13h à 21h, à la Maison Routhier, 3325 rue Rochambeau à Sainte-Foy. Pour renseignements, composez 657-4296.

Course amicale

Le Centre communautaire et familial du YMCA organise une course amicale de cinq kilomètres pour lundi. Le départ se fera vers 17h30 du YMCA pour les plaines d'Abraham. Pour détails, composez 527-2518.

Diabète

L'Association du diabète du Québec, section Québec, tiendra une réunion générale de ses membres, lundi à 20h, à l'école Saint-Sacrement, 1430 chemin Sainte-Foy. M. Marc Tardif parlera de la connotation positive. Pour détails, composez 843-5862.

Exposition

Pour souligner son 20e anniversaire de fondation, le Cercle de fermières de Duberger présentera une exposition d'oeuvres artistiques à Place Baillargeon, 2030 boulevard Père-Lelièvre, mardi de 18h à 22h30 et mercredi de 8h30 à 13h.

Les 3 juillet

Le comité d'organisation des Fêtes du 375e anniversaire de la ville de Québec soulignera l'anniversaire des natifs du 3 juillet par une fête spéciale. Sont éligibles les personnes nées un 3 juillet soit à Québec ou demeurant à Québec. Pour détails, composez 694-2380.

Marche-thon

La garderie Passepoil tiendra un marche-thon, demain à 10h30, sur les plaines d'Abraham, face au Musée. Pour renseignements, composez 529-9947.

Micro-ordinateur

L'Association des conseillers en consommation du Québec aura un brunch-causerie dimanche, à 11h, au patro Saint-Vincent, 804 côte d'Abraham. Le thème sera: "Micro-ordinateur, un pensez-y bien". Pour confirmation après 18h, composez 683-5186.

Natation

Une rencontre régionale de natation pour les personnes vivant

avec un handicap, aura lieu demain, à 12h, à la piscine du centre récréatif Neufchâtel. Pour détails, joindre Pierre Desjardins à 529-6134.

Randonnée familiale

L'AFEAS de Sainte-Thérèse organise pour lundi à 18h30 une randonnée familiale à bicyclette et une randonnée pédestre dans les rues de Sainte-Thérèse avec départ sur le stationnement de l'église. En cas de pluie, le programme sera remis au lendemain.

Remise de charte

Pour mettre en relief la fondation du club Lions de Val Bélar, un banquet avec remise de charte aura lieu demain, à 18h, à l'école Jules-Emond, 1065 avenue Lamontagne est, Val Bélar. Pour détails, composez 843-5386.

Sécurité cycliste

Dans le cadre de sa semaine "Sécurité-cycliste", le club Optimiste Cartier-Brébeuf organise pour dimanche, à 12h, dans la cour du patro Roc-Amadour, des épreuves d'habileté à bicyclette et une période de burinage, ainsi qu'un rallye-sécurité avec prix.

Société d'étude

La réunion annuelle des membres de la Société d'étude et de conférences, section Québec, aura lieu lundi, à 10h30, au manoir Montmorency. Il y aura exposition d'objets anciens et remise des prix du concours littéraire et de l'exposition.

Société d'histoire

La réunion générale régulière de la Société d'histoire de Sainte-Foy aura lieu mardi, à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Foy.

Tissage

Monique Hovington tiendra un atelier de tissage sur la technique "le frappé" à l'école Sainte-Jeanne d'Arc, sur la base de Valcartier, du 30 mai au 3 juin de 9h à 12h, de 13h à 16h et de 19h à 22h. Pour détails, composez 844-2631 ou 843-6999.

Voyages

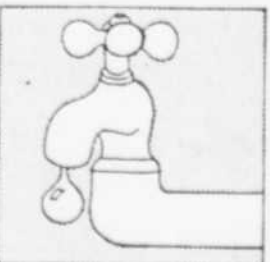
- Un voyage d'un jour à Montréal, au profit du patro Roc-Amadour, aura lieu le 10 juin avec assistance à l'opéra Macbeth, de Verdi, à la Place des Arts. L'inscription doit être faite le plus tôt possible à Mme Florence Lamontagne à 628-8778.

- Un voyage de deux jours au Saguenay-Lac-Saint-Jean est en voie de préparation pour les 21 et 22 juin. L'inscription et la réservation doivent être faites avant le 1er juin en composant 651-3960.

Troisième candidat à la direction du RP

Un membre de la première heure au Rassemblement populaire, Marc Roland, a annoncé officiellement sa candidature à la direction du Rassemblement populaire, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi.

chaîne, mais qu'il avait pressenti des candidats.



aux divers postes électifs.

Arrosage

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant huit jours, ceci pour les municipalités de Charny et Saint-David.

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

J. PASCAL IGA

INSERE DANS CETTE EDITION

par **Gérald OUELLET**

Le parti municipal le Réveil de Beauport (RB) s'oppose à la construction d'un nouvel hôtel de ville au centre-ville, donc à l'achat des immeubles situés aux 585 et 589 de l'avenue Royale et 1, rue Saint-Jules au coût de \$190,000. Il demande donc à tous les propriétaires responsables et sérieux d'aller signer le registre à l'hôtel de ville, pour s'opposer à ce règlement municipal. Ceux-ci pourront le faire lundi ou mardi.

C'est ce qui ressort de la première conférence de presse donnée par le RB depuis sa défaite en novembre 1980. Le chef du RB, l'ex-maire Marcel Bédard, assistait à cette conférence. Celle-ci était présidée

par le nouveau président du RB, M. Jean-Marc Laflamme.

En effet selon le RB, la construction projetée se situerait en plein coeur de la zone historique de la ville. Le RB comprend mal comment on pourra concilier l'architecture de ce nouvel édifice avec celle du milieu et si on le réussit, quel en sera le prix?

D'après le RB, la construction de cet édifice sur l'avenue Royale apparaît mal choisie en raison de la "congestion" déjà existante sur cette artère étroite. Plus de 110 personnes y travaillant devront se chercher un stationnement, et viendront avec les années, augmenter par leur nombre l'engorgement de cette artère, particulièrement aux heures de pointe.

Le RB, prétend que le maire Rivard amène ce projet, comme solution temporaire pour une quinzaine d'années. Les propriétaires de Beauport ont-ils les moyens de planifier à si court terme? De plus, M. Rivard indique que si une firme d'architectes lui fait la preuve qu'il en coûterait moins cher de construire ailleurs, il abandonnera le projet et revendra les maisons achetées au coût de \$190,000. Selon le RB, qui rachètera ces propriétés et à quel prix?

Pour le RB, les services municipaux tels le garage municipal et le service de protection publique sont déjà regroupés, centralisés sur la rue Labelle et facilement accessibles par les grandes artères. Comment expliquer l'éloignement

de ce centre vital, de l'hôtel de ville projeté.

D'après le RB, le projet est loin de favoriser le développement de la ville au nord de l'autoroute de la Capitale. Quel service et quelle accessibilité auront les futurs commerces et industries? Si la ville atteint les 100,000 habitants en l'an 2000, quel raisonnement peut justifier cette construction?

Enfin, interrogé par LE SOLEIL, l'ex-maire Marcel Bédard a refusé de se prononcer concernant son éventuel retour à la politique municipale en novembre 1984. Pour le moment, il demeure le "chef" du Réveil de Beauport, parti d'opposition à la table du conseil municipal.

ÉMILIE ROCHETTE

La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

VIDE SON ENTREPÔT

Rabais exceptionnels sur:

- Tapis
- Prélarts
- Carpettes
- Tapis d'Orient

Administré par:



Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

Heures d'ouverture:
lundi au mercredi 9h à 17h.
jeudi 9h à 21h.
vendredi 9h à 21h.
samedi 9h30 à 17h.



EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

La Côte-Nord, "grenier forestier" du Québec

Le point sur les problèmes de survie...

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Même si la Côte-Nord est souvent perçue comme le "grenier forestier" du Québec alors que partout ailleurs les territoires de coupe diminuent à vue d'oeil, l'industrie forestière de cette immense région est elle aussi confrontée à des problèmes de survie. Problèmes parfois spectaculaires et qui ont forcé des entreprises aussi puissantes que Rayonier-Québec, filiale de la multinationale américaine ITT, à fermer leurs portes.

Et c'est pour faire le point sur l'état de cette industrie que le Conseil régional de développement de la Côte-Nord a convoqué une table de concertation sur la forêt, demain à Sept-Îles.

Second secteur d'activité en importance dans la région, juste après l'industrie minière, la forêt couvre environ 80 pour 100 du territoire de la Côte-Nord et pourrait alimenter sans problème cinq usines de pâte à papier. Encore peu développée par rapport à ses capacités, l'industrie forestière génère seulement 7,5 pour 100 des emplois totaux de la Côte-Nord, c'est-à-dire 4,200 emplois directs pour une masse salariale annuelle d'environ \$70 millions.

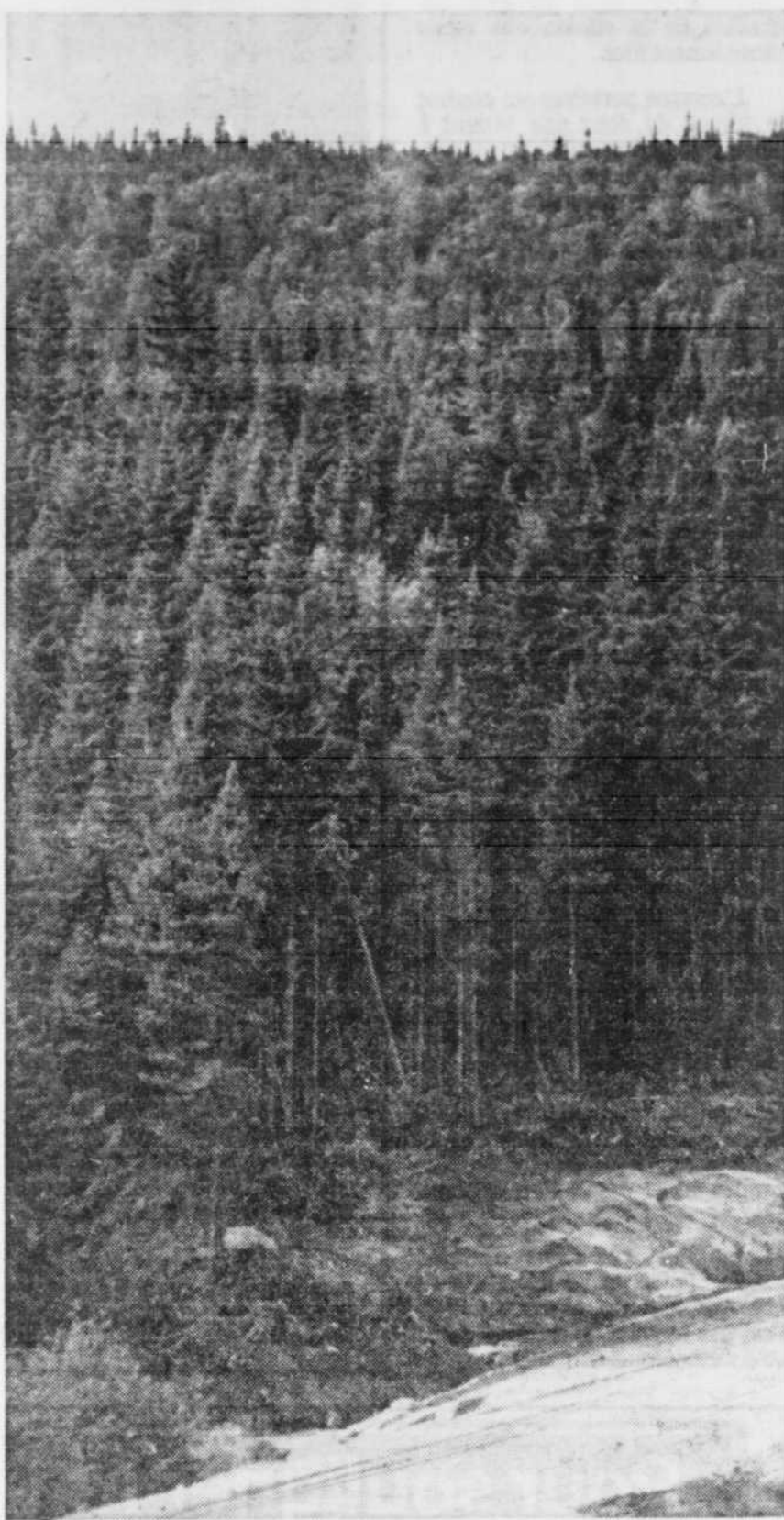
Seules deux papeteries trouvent sur la Côte-Nord la matière première dont leurs usines ont besoin. Il s'agit de la papeterie Reed à Forestville, dont la cueillette de bois permet d'alimenter l'usine à papier journal de Québec et de la papeterie QNS, filiale de l'Ontario Paper elle-même contrôlée par le puissant conglomérat américain du Chicago Tribune, qui exploite une usine à papier journal à Baie-Comeau.

Toutes les autres entreprises forestières oeuvrent dans le bois de

sciage. Elles sont au nombre de neuf et deux d'entre elles sont classées comme de grandes entreprises. Il s'agit de Produits forestiers Saguenay, à Sacré-Coeur, propriété du "holding Hearst", et qui peut fournir de l'emploi à 700 personnes, d'une part. De Scierie des Outardes, à Hauteville, propriété de Rexfor et de la papetière QNS, et qui peut fournir de l'emploi à 900 personnes. Toutes deux sont actuellement fermées. La première espère trouver auprès de Québec et Ottawa les \$4 millions dont elle a besoin pour alimenter son fonds de roulement avant de rouvrir ses portes. La seconde attend une reprise significative du prix du bois de sciage, notamment outre-mer, pour reprendre ses opérations, en principe vers le mois d'août.

Quant aux autres scieries, ce sont de petites entreprises à caractère familial et réparties sur le territoire: Scierie Marco à Ragueneau, Scierie J.M. Thibeault à Baie-Trinité, Scierie Thomas-Louis Tremblay à Godbout, Scierie Adrien Gauthier à Rivière-Pentecôte, Scierie Derooy à Rivière-Saint-Jean, Scierie Jacques Beaulieu et Scierie des Pins.

Plusieurs projets d'implantation de scieries sont actuellement à l'étude ou attendent un meilleur environnement économique. Et, à part le projet d'usine de planchettes de Sault-au-Mouton, tous ces projets sont reliés directement à la reprise des opérations de Rayonier-Québec. C'est ainsi que Rivière-Pentecôte, Port-Cartier, Sept-Îles et Rivière-au-Tonnerre verraient s'implanter de petites scieries, la plupart sous forme coopérative. Si elles voyaient le jour ce serait 400 nouveaux emplois qui seraient immédiatement créés.



La forêt couvre environ 80 pour 100 du territoire de la Côte-Nord et pourrait alimenter sans problème cinq usines de pâte à papier.

Des départs ou faillites spectaculaires

par Jean Didier FESSOU
(du bureau du SOLEIL)

SEPT-ÎLES — Si l'histoire de la conquête et du premier développement de la Côte-Nord, à la fin du siècle dernier, sont intimement liés à l'industrie forestière, ce sont surtout les départs ou les faillites spectaculaires de ce secteur d'activité qui ont retenu l'attention.

Presque tout le monde aura oublié la fermeture du moulin de la Gulf Pulp and Paper, à Clarke City, ou le départ de la Donnacona Paper (Domtar) de Sault-au-Mouton et de la Consolidated Bathurst des Escoumins, mais la faillite plus récente de Rayonier-Québec à Port-Cartier, où 1,300 personnes ont perdu leur emploi à l'automne 1979, alimente encore la chronique. Il est vrai que, dans ce dernier cas, les paliers de gouvernement entretiennent systématiquement l'espoir d'une réouverture depuis quatre ans, alors que Papiers Cascades, Tembec et BC Forest, notamment, seraient prêts à s'y impliquer à condition que Québec et Ottawa assument presque entièrement les risques financiers d'une telle "aventure".

D'ici l'été, Papiers Cascades et Tembec doivent faire connaître une fois pour toutes leurs intentions dans ce dossier alors que, déjà, Québec et Ottawa tentent de vendre l'usine port-cartoise à des investisseurs étrangers après avoir publié un véritable catalogue de vente sur les avantages de cette usine érigée au coût de \$320 millions, entièrement neuve et complètement inutilisée.

Mais, ces derniers mois, d'autres fermetures d'entreprises forestières,

certes moins spectaculaires, ont causé tout autant de désagréments pour ceux qui en dépendaient. Ce sont principalement les échecs de Samoco, Scierie Judes Fortin, Uni-for et Scierie Nazaire Gagnon. Toutes ces fermetures ont en commun le fait que l'Etat, par le biais de Rexfor, s'y était impliqué massivement.

Ce qui fait dire au Conseil régional de développement de la Côte-Nord, dans un document de travail qui servira à alimenter les discussions de demain: "Après recherche, il est apparu qu'aucune tentative de planification, ni de développement forestier n'ont cherché à orienter ce secteur économique de la Côte-Nord. Tout porte à croire que l'ensemble du développement qui s'est opéré au cours des 20 dernières années a été beaucoup plus le fruit de demandes industrielles que le résultat d'une planification comme telle. Selon la perception du milieu, même l'allocation des bois ne semble pas faire l'objet de règles du jeu très précises. Elle ne tiendrait surtout pas compte de la réalité forestière de la région".

C'est pourquoi, autant chez les autorités gouvernementales que les intervenants du milieu, il y a unanimité à exiger une réorientation des activités forestières sur la Côte-Nord afin qu'une première transformation du bois s'effectue dans la région: "La Côte-Nord a toujours été vue comme une réserve susceptible de régler les problèmes d'approvisionnement des usines situées dans le Québec tout entier. Le type de développement proposé devrait être en mesure de satisfaire les attentes de la Côte-Nord tout en répondant aux besoins des usines de l'extérieur de la région".

MERCI

à nos

165,300 auditeurs

CITF-FM

FM
107,5

Pour l'Amour de la Musique

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



Cet alambic date de 1840.

Le Soleil, Pierre Asselin

Un Salon de l'industrie à Montmagny

par Pierre ASSELIN

MONTMAGNY — C'est aujourd'hui que débute le premier Salon de l'Industrie et du Commerce de Montmagny et ses organisateurs y attendent pas moins de 20,000 visiteurs au cours de la fin de semaine.

C'est le Club Lions de Montmagny qui a mis l'événement sur pied et, affirme le président du club, M. Mario Dolan, les soixante kiosques disponibles ont été achetés par autant d'exposants en deux semaines seulement. Parmi ceux-ci on retrouve les industries Inglis, la Société des Alcools, les industries Amisco, les industries Poitras, la compagnie Nilus Leclerc et le Conseil économique de Montmagny.

La Société des Alcools expose un alambic, don de la compagnie Remy Martin, datant de 1840 et ayant servi à la fabrication du co-

gnac du même nom. La compagnie Inglis a installé une chaîne de montage pour expliquer la fabrication de ses produits.

M. Dolan expliquait qu'aucun produit ne sera vendu au cours du Salon, qu'il décrit comme un événement à prestige. Il espère pouvoir rééditer le salon au cours des prochaines années, mais pas nécessairement sous le même thème, a-t-il indiqué. L'organisation a coûté \$18,000 et le club espère amasser plus de \$20,000 en profits qui seront redistribués à différents groupes et projets communautaires de la région.

Plusieurs spectacles seront présentés au cours de la fin de semaine mais, afin que l'événement ne soit pas perçu comme une foire commerciale aucun kiosque ne vendra de produits, a-t-il tenu à souligner.

CIEU-MF demande une subvention de \$100,000

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — La radio communautaire "La bonne aventure" vise à obtenir \$100,000 du gouvernement du Québec pour le fonctionnement de sa première année.

Rejoint à Carleton, d'où CIEU-MF diffusera sur la baie des Chaleurs à compter de l'automne 1983, M. Roland Lavoie, coordonnateur de la radio, a indiqué qu'il a adressé vendredi au ministère québécois des Communications une telle demande qui dépasse de \$40,000 le montant maximum des subventions admissibles à ce chapitre.

Le montant servirait strictement au budget de fonctionnement qui totalise quelque \$210,000 en incluant les salaires, a renseigné M. Lavoie. "Au niveau du fonctionnement, le Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC) offre \$60,000, soit le tiers d'un budget hypothétique de \$180,000. Nous avons demandé plutôt ce que nous pensons être l'équivalent de nos réels besoins, soit \$100,000.

"La subvention maximale vaut pour un budget fixé il y a deux ans par le ministère, a-t-il poursuivi. Depuis, il a été "gelé", mais les coûts n'ont cessé de monter. De plus, nous ne retenons pas la formule "1/3 — 2/3": les subventions devraient équivauter à 50 pour 100 du budget total. Finalement, il devrait y avoir un système de pré-répartition pour compenser notre éloignement des grands centres.

"Nous ne sommes pas les seuls à vivre cette situation, a plaidé M. Lavoie. Toutes les radios communautaires sont censées effectuer des demandes supérieures à la norme du \$60,000.

Pas de délai

La radio, qui a obtenu une subvention de \$300,000 pour l'achat des infrastructures nécessaires, prévoit entrer en ondes à la fin septembre ou en octobre au plus tard. L'achat de l'équipement a été conclu il y a quelques jours; l'aménagement des locaux de la station radiophonique débutera en juin; l'équipement de diffusion y sera installé en juillet et août.

Selon M. Pierre Provost, président de "Diffusion communautaire baie des Chaleurs", CIEU-MF prévoit l'embauche d'une équipe permanente de neuf personnes ces derniers jours, la direction de la radio communautaire a retenu les services de M. Yves Routhier, ex-directeur de l'information à la télévision CHAU-TV, pour agir à titre de directeur de la programmation, et de Mme Johanne Landry, comme secrétaire à la station. Quatre personnes s'ajouteront aux permanents pour former les bénévoles dans le cadre d'un programme gouvernemental.

La demande de \$100,000 n'aura aucune incidence sur la mise en ondes "qui se fera coûte que coûte à l'automne", a assuré le coordonnateur Lavoie. Une réponse négative pourrait cependant affecter l'équipe prévue de permanents, a-t-il répondu. "Si nous n'obtenons pas le \$100,000, ou bien nous "coupons" quelque part, ou bien nous jouons sur le personnel provenant de projets spéciaux, ce qui n'est pas une solution à long terme. Nous n'avons pas étudié quels secteurs pourraient être affectés, mais les seuls frais qui peuvent être "coupés" sont du côté de la masse salariale".

Herbicides dangereux pour les enfants (Mme Lequien)

RIMOUSKI (PC) — Lors des audiences publiques tenues par le ministère de l'Environnement concernant l'usage d'herbicides, une citoyenne est venue dire que maintenant, lorsque la vaporisation des forêts commence, elle envoie ses enfants loin du village.

Le ministère québécois de l'Environnement enquête depuis mercredi sur l'usage des herbicides 2, 4, 5-T et 2, 4-D, dans la vaporisation des forêts. Combinés, ces produits chimiques donnent l'Agent orange,

ce défoliant destructeur utilisé par les États-Unis lors de la guerre du Vietnam.

Les audiences ont été commandées à la suite d'une requête en ce sens, exprimée dans une pétition de 700 citoyens.

Mme Françoise Lequien, du village de Saint-Anastase, a fait part de ses craintes pour la santé de ses enfants depuis que les forêts et champs de sa région sont vaporisés des herbicides.

Pas dangereux

Mme Lequien fait partie d'une coalition de citoyens de la région du Bas-Saint-Laurent qui borde les frontières québécoises avec le Nouveau-Brunswick et le Maine. Elle a opiné que le Québec devrait suivre l'exemple de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, qui ont interdit l'usage des herbicides.

Le gouvernement prétend de son côté que ces produits chimiques sont sécuritaires parce que non ju-

melés à l'ingrédient le plus dangereux, la dioxine. La dioxine, fréquemment qualifiée de produit le plus dangereux de toutes les substances chimiques connues, est soupçonnée de provoquer certains cancers rarissimes et de causer des malformations chez les bébés nés.

Au Québec, ces herbicides 2, 4, 5-T et 2, 4-D sont vaporisés afin d'éliminer certaines pousses qui nuisent à la croissance du bois d'usage commercial.

ÉMILIE ROCHETTE

La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

VIDE SON ENTREPÔT

Rabais exceptionnels sur:

- Tapis
- Prélarts
- Carpettes
- Tapis d'Orient

Administré par:



Raymond, Chabot,
Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

Heures d'ouverture:

lundi au mercredi 9h à 17h.
jeudi 9h à 21h.
vendredi 9h à 21h.
samedi 9h30 à 17h.



PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

J. PASCAL
IGA

INSERE DANS CETTE EDITION

QUÉBEC RÉGIONAL

en bref

L'aventure Beauce-Vélo

SAINT-JOSEPH — La 2e présentation de l'aventure "Beauce-Vélo" organisée dans le cadre de la semaine du Rendez-vous Kino 1983 aura lieu, dimanche prochain entre 9h et 16h. Cet événement en Beauce consiste à une randonnée à bicyclette le long de la rivière Chaudière entre Sainte-Marie et Saint-Georges. Le rendez-vous des cyclistes est au Parc de l'Érable à Saint-Joseph de Beauce. Au niveau des activités du samedi 28 mai il y aura un championnat d'athlétisme scolaire à la polyvalente de Saint-Georges puis le Rendez-vous en canot sur la rivière aux Bluets à Courcelles. Des activités sportives sont également prévues pour dimanche le 29 mai à Sainte-Marie, Beauceville et Saint-Proper.

Brunch-conférence

SAINT-GEORGES — Le deuxième "Brunch-conférence" annuel de Centre Femmes de Beauce aura lieu demain à la salle paroissiale de Saint-Georges-Ouest, de 11h à 14h. En plus d'être un moyen de financement, cette rencontre a pour but de regrouper les femmes et d'échanger entre elles sur des sujets d'actualités traitant de la condition féminine. La conférencière invitée est Micheline Carrier, pionnière de la lutte contre la pornographie au Québec. Le coût de participation à ce "Brunch-conférence" est de \$6.

Exercice de sauvetage

SAINT-MARIE — C'est demain à compter de 13h30 qu'aura lieu au Foyer Notre-Dame-de-la-Protection à Sainte-Marie de Beauce, un exercice régional de sauvetage avec la participation des mesures d'urgence de Sainte-Marie, Saint-Joseph, Dosquet, Lauzon, Thetford-Mines, la Sûreté du Québec et le poste d'Hydro-Québec de Saint-Joseph. Les buts de l'exercice sont de permettre à l'organisation des mesures d'urgence de la ville hôte Sainte-Marie de Beauce, d'exercer certains éléments désignés de son personnel permanent et bénévole, tout en établissant une collaboration avec les organisations de mesures d'urgence d'autres municipalités participantes. L'exercice comportera également des manœuvres avec utilisation des diverses méthodes et techniques de sauvetage connues, avec victimes simulées. Le coordonnateur et chef des opérations est M. Alain Morissette, directeur de l'équipe de sauvetage de Sainte-Marie de Beauce.

Campagne de recrutement

SAINT-EVARISTE — La campagne annuelle de recrutement du Musée et Centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce se tiendra du 1er au 24 juin prochain et en collaboration avec l'Ecomusée. Les objectifs à atteindre, a déclaré au SOLEIL, Mlle Maude Oéré, sont la vente de 2,000 cartes de membres et de 4,000 macarons dont le sigle de la Haute-Beauce qui doit apparaître sur le macaron et qui identifiera à l'avenir l'Ecomusée de la Haute-Beauce sera dévoilé lors d'une conférence de presse qui se tiendra conjointement à Beauceville et Lambton le 1er juin prochain. Cette année, a-t-on appris, la campagne de recrutement reposera entièrement sur les comités des cinq zones de l'Ecomusée: les vallons, l'érable, les crêtes, le grand lac et le cœur de la Haute-Beauce, mettant ainsi à contribution la structure décentralisée du mouvement.

La Grande Marche

THETFORD-MINES — Deux cents travailleurs syndiqués, chômeurs et assistés sociaux de la région de l'Amiante participeront demain à la Grande Marche pour l'emploi qui se déroulera à Montréal. Ils feront le trajet en autobus. Dans la région, le comité d'organisation a mené une forte campagne de sensibilisation au cours des dernières semaines en réussissant, par exemple, à regrouper une centaine de personnes à un colloque sous le thème "Unissons-nous pour de l'emploi".

Une vie bien remplie!

THETFORD-MINES — La Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante vient de décerner à Mme Alma Nadeau, de Thetford-Mines, sa médaille de bronze, prix qui a été créé cette année à l'occasion du 35e anniversaire de fondation du Mouvement national des Québécois pour rendre hommage à un militant qui a contribué fortement à défendre les intérêts collectifs des Québécois et à promouvoir chez eux leur prise en charge économique, sociale et politique. Depuis 40 ans, Mme Nadeau milite dans différents organismes dont la coopérative funéraire, l'Association coopérative d'économie familiale, l'Association coopérative féminine, le comptoir familial, le conseil régional de pastorale, la télévision communautaire et le conseil économique régional.

Municipalités de Grondines

Une étude démontre les avantages de la fusion

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

GRONDINES — Les conseils des municipalités du village et de la paroisse de Grondines iront de l'avant dans leur projet de fusion, puisque les deux études réalisées par le ministère des Affaires municipales font foi des avantages d'un tel regroupement.

Les édiles soumettront le 8 juin prochain à la population le compte-rendu dévoilé cette semaine par le porte-parole du ministère des Affaires municipales, M. Clermont Doyon et qui démontre une diminution considérable de la taxe et des coûts administratifs pour les 650 contribuables des deux localités.

Ainsi, au village, la taxe foncière générale chuterait de 12 cents du \$100 d'évaluation, comparativement à 6 cents pour la paroisse, sans compter les économies de quelque \$8,000 générées par l'avènement d'un seul conseil. Le tarif d'aqueduc serait également allégé au village, au profit du réseau entier. Le rapport de l'évaluateur s'appuie sur les états financiers de 1982. En outre, les élus pourraient compter sur un octroi totalisant \$21,000 fourni par le gouvernement, dans le cadre de la fusion.

Jusqu'à maintenant, aucune opposition ne s'est manifestée envers ce projet. S'ils obtiennent le feu vert, les

édiles formuleront une requête au ministre concerné, de façon à concrétiser ce plan avant le 1er janvier 1984. Cette union retarderait quelque peu les élections municipales prévues pour novembre prochain et en attendant, les deux conseils administreraient conjointement Grondines.

Situées à la lisière ouest de la région de Portneuf, les deux Grondines possèdent une vocation agricole, des revenus similaires, établis à \$125,000, des projets conjoints et partagent aussi les mêmes problèmes du côté de l'entretien des chemins municipaux et agricoles et de la pollution de l'environnement.

Exposition

Les étudiants des cours d'ébénisterie et de sculpture du service de l'éducation aux adultes de la régionale Pascal-Taché exposent leurs œuvres toute la fin de semaine, au manoir Couillard-Dupuis, à Montmagny. Ces cours, d'une durée respective de 33 et 22 semaines, visent à former des ébénistes de profession et non des ébénistes de loisirs, précisait un porte-parole de la régionale. Sur notre photo, Yvon Bernier pose près de l'ensemble de chambre à coucher qu'il a réalisé en marquetterie et qu'il compte exposer dans différents salons. Une trentaine d'étudiants ont participé aux deux cours en tout et ces cours devraient être repris l'an prochain.



Le Soleil, Pierre Asselin

MERCI

à nos

165,300 auditeurs

CITF-FM

FM

107,5

Pour l'Amour de la Musique

QUÉBEC RÉGIONAL



Cet alambic date de 1840.

Un Salon de l'industrie à Montmagny

par Pierre ASSELIN

MONTMAGNY — C'est aujourd'hui que débute le premier Salon de l'Industrie et du Commerce de Montmagny et ses organisateurs y attendent pas moins de 20,000 visiteurs au cours de la fin de semaine.

C'est le Club Lions de Montmagny qui a mis l'événement sur pied et, affirme le président du club, M. Mario Dolan, les soixante kiosques disponibles ont été achetés par autant d'exposants en deux semaines seulement. Parmi ceux-ci on retrouve les industries Inglis, la Société des Alcools, les industries Amisco, les industries Poitras, la compagnie Nilus Leclerc et le Conseil économique de Montmagny.

La Société des Alcools expose un alambic, don de la compagnie Remy Martin, datant de 1840 et

ayant servi à la fabrication du cognac du même nom. La compagnie Inglis a installé une chaîne de montage pour expliquer la fabrication de ses produits.

M. Dolan expliquait qu'aucun produit ne sera vendu au cours du Salon, qu'il décrit comme un événement à prestige. Il espère pouvoir rééditer le salon au cours des prochaines années, mais pas nécessairement sous le même thème, a-t-il indiqué. L'organisation a coûté \$18,000 et le club espère amasser plus de \$20,000 en profits qui seront redistribués à différents groupes et projets communautaires de la région.

Plusieurs spectacles seront présentés au cours de la fin de semaine mais, afin que l'événement ne soit pas perçu comme une foire commerciale aucun kiosque ne vendra de produits, a-t-il tenu à souligner.

Emplois pour huit citoyens de l'île

par Gérald OUELLET

Dans le cadre du programme RELAIS, le député fédéral du comté de Montmorency-Orléans, M. Louis Duclos, a annoncé ce matin huit projets, au montant de \$321,000 qui entraîneront la création de 36 emplois dans son comté. La conférence de presse de M. Duclos s'est tenue à la maison de la chasse, de la réserve nationale de la faune, au Cap Tourmente.

En effet, M. Duclos a indiqué que six de ces projets ont déjà permis la création de 28 emplois par Environnement-Canada à la réserve nationale de la faune au Cap Tourmente, tandis que les deux autres projets procureront de l'emploi à huit travailleurs à Sainte-Famille et à Saint-Jean, dans l'île d'Orléans.

Par ailleurs, le député de Montmorency-Orléans a fait savoir aussi que dans le cadre du programme

Été-Canada 1983, le fédéral avait donné le feu vert à la réalisation dans son comté de 32 projets permettant la création de 125 emplois d'été pour étudiants, au coût de \$250,000.

M. Duclos a aussi rappelé que si l'on tient compte des travaux de construction du port de plaisance de Saint-Laurent I.O. (\$1,1 million), de la rénovation du quai de Sainte-Pétronille, I.O. (\$400,000) et des projets de développement communautaire (\$805,000) qui sont présentement en cours à travers tout le comté, c'est une somme de près de \$2,9 millions que le gouvernement fédéral s'est engagé depuis septembre dernier à dépenser dans le comté.

Enfin, il a déclaré que d'autres projets impliquant des investissements fédéraux de \$1,5 million dans le comté, seront annoncés au cours des prochaines semaines.

Solution proposée pour l'entreposage du fumier

SAINT-DAMIEN — L'exécutif du Parti québécois de Bellechasse appuie la position de l'UPA et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur l'entreposage des fumiers dans une lagune de terre bien faite, et demande au ministre québécois de l'Environnement M. Adrien Ouellette, d'abonder dans le même sens en ce qui concerne les politiques de son ministère. Selon une résolution adoptée unanimement

par le conseil exécutif du Parti québécois de Bellechasse, ces lagunes de terre bien faites possèdent une grande étanchéité (elles ne craquent pas) et coûtent 15 ou 20 pour 100 du prix d'une citerne en béton de même capacité, d'où la possibilité de les faire suffisamment grandes pour éviter le débordement. Jusqu'à maintenant, de telles lagunes en terre sont approuvées et acceptées en Ontario, aux États-Unis et en Europe.

La caisse de Plessisville a retrouvé sa rentabilité

par Fortunat MARCOUX

PLESSISVILLE — Après avoir épuisé une réserve de \$1,224,152 en moins de deux ans et emprunté l'an dernier \$1,257,337 de la Fédération des caisses populaires de Québec pour se sortir d'une impasse financière, la Caisse populaire de Plessisville, dans les Bois-Francs, semble avoir retrouvé sa rentabilité.

Selon un bilan non vérifié, l'institution cinquantenaire d'épargne et de crédit a réalisé des profits nets avant impôts de \$183,426 durant le

semestre achevé le 30 avril dernier, en comparaison de lourdes pertes de \$2,521,965 au cours de l'année terminée le 31 octobre 1982.

Selon le nouveau directeur de l'établissement, M. Gaston Bédard, qui a remplacé M. Jacques Doyon en juin 1982, la caisse s'achemine vers un surplus d'exploitation de \$300,000 pour l'exercice en cours. Il s'agira des premiers bénéfices depuis 1979 alors que l'excédent des revenus sur les dépenses s'était élevé à \$250,000. L'exercice de 1980 s'était soldé par des pertes de

\$39,000 en 1980; le déficit avait augmenté à \$255,119 l'année suivante, puis à \$2,5 millions en 1982.

Des bénéfices de \$183,426 réalisés au cours du premier semestre, la moitié (\$91,713) iront en remboursement du prêt de dépannage de \$1,257,337 consenti sans intérêt par la fédération l'an dernier. \$76,613 seront versés au fonds de réserve qui était à sec.

La caisse est sur la bonne voie de la relance mais, selon le directeur Bédard, elle n'aura recouvré sa santé financière que lorsqu'elle aura

remboursé son emprunt et augmenté sa réserve à \$1,8 million équivalant à la norme reconnue de 3,5 pour 100 dû aux membres.

Les provisions pour créances douteuses au cours du premier semestre ont été établies à \$74,438 en comparaison de près de \$3 millions pour les 12 mois de l'exercice 1981-1982.

Les administrateurs de l'institution convient les 13,288 sociétaires à une réunion d'information qui aura lieu le mercredi 1er juin, à 20h, à l'école polyvalente.

■ ÉMILIEN ROCHETTE

La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

VIDE SON ENTREPÔT

Rabais exceptionnels sur:

- Tapis
- Prélarts
- Carpettes
- Tapis d'Orient

Administré par:

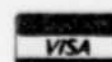


Raymond, Chabot,
Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

Heures d'ouverture:

lundi au mercredi 9h à 17h.
jeudi 9h à 21h.
vendredi 9h à 21h.
samedi 9h30 à 17h.



PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.
647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

J. PASCAL IGA

INSERE DANS CETTE EDITION



Voir cahier B

C'est l'impasse
entre Québec et Ottawa

Les Madelinots ont les nerfs à fleur de peau

par Florent PLANTE

C'est maintenant l'impasse totale entre Ottawa et Québec concernant Madelipêche. Aux Îles-de-la-Madeleine, pêcheurs et travailleurs d'usines ont les nerfs à fleur de peau. Il y aura bientôt de la casse.

LE SOLEIL sait qu'hier après-midi les conseillers juridiques du gouvernement du Québec ont sérieusement étudié, en compagnie des ministres Jean Garon et Denise Leblanc, quelles procédures judiciaires ils intentent contre Ottawa.

M. Pierre de Bané a répété hier qu'il n'est pas question de renouveler les permis aux six chalutiers de Madelipêche. Or selon le gouvernement du Québec, c'est un abus de pouvoir évident que d'agir ainsi et de paralyser une partie importante des activités de pêche de l'archipel madelinot. On croit vraiment que cette cause est "gagnable" devant les tribunaux.

Aux îles

Parallèlement les manifestations ont pris de l'ampleur à Cap-aux-Meules, hier. Afin de bloquer les principales routes, pêcheurs et travailleurs d'usines se sont servis d'équipements de pêche, comme de lourds filets ou encore des pièces de chaluts provenant des

six bateaux de Madelipêche qui ne servent pas.

Tous les bureaux des divers ministères fédéraux sont demeurés fermés. Même ceux de la Gendarmerie royale du Canada, où un répondeur automatique informait les intéressés de laisser leur message.

Le drapeau canadien, devant l'édifice des Postes, à Cap-aux-Meules, a été mis en berne par les pêcheurs. Aucun courrier n'est sorti

La position de
Pierre DeBané (D-1)

des îles, sauf un enregistrement vidéo qu'un journaliste a pu achever à l'aéroport après avoir pris entente avec les manifestants.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, les Madelinots victimes de ces manifestations sympathisent avec les pêcheurs et les travailleurs d'usines. Par contre un bon nombre d'insulaires attendent des chèques de divers ministères fédéraux ou provinciaux, que ce soit pour l'aide

Voir page A-2, MADELINOTS

Accident mortel sur Du Vallon, ce matin

par Michel TRUCHON

Un agent de la Sûreté du Québec a trouvé la mort dans le capotage de sa voiture sur l'autoroute Du Vallon, entre le chemin Sainte-Foy et la sortie du boulevard Charest, la nuit dernière.

L'accident s'est produit vers 1h45 au moment où une pluie torrentielle s'abattait sur la région et rendait les routes extrêmement glissantes.

La voiture banalisée du policier provincial se dirigeait vers le nord. À la suite d'un dérapage le véhicule est monté sur le talus du côté du cégep de Sainte-Foy et a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser.

L'intervention des policiers de Sainte-Foy, avec leurs mâchoires de vie, a rapidement permis de dégager le conducteur coincé derrière le volant, mais il était quand même trop tard pour lui sauver la vie.

On suppose que l'agent, qui n'était pas attaché, est allé donner de la tête contre le montant du pare-brise. Les policiers ont ratissé le secteur, interdit à toute circulation pendant plus d'une heure, dans l'espoir de retrouver l'arme de service de l'enquêteur qu'on pensait avoir été éjectée lors des tonneaux. Ils craignaient que le revolver ne soit retrouvé aujourd'hui par des enfants qui auraient pu en faire un usage dangereux.

Médecins: pas d'affrontement avec l'Etat

par Roger BELLEFEUILLE

Les médecins généralistes, tout au moins, ne semblent nullement intéressés, pour le moment, à affronter le ministre des Affaires sociales sur le plan des revendications monétaires.

Selon le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Clément Richer, son organisme se contenterait, pour les deux prochaines années, à compter du 1er juin, d'augmentations respectives de la masse monétaire de 6 et 5 pour 100.

Au cours d'une conversation téléphonique avec LE SOLEIL, hier, le Dr Richer a dit croire qu'une entente avec le MAS pourrait intervenir d'ici le 24 juin, au plus tard le 1er juillet.

Le revenu annuel moyen brut des médecins de familles en vertu des conditions fixées par la loi spéciale en juin et prenant fin le 31 mai est de \$91,647. Si la proposition de la FMOQ est acceptée, cet objectif tarifaire serait de \$97,145 à compter du 1er juin prochaine et de \$102,003, à compter du 1er juin 1984. Les montants indiqués ne sont que des moyennes, la rémunération individuelle pouvant varier d'un médecin à un autre, à la hausse ou à la baisse.

Les négociations entre le MAS et les fédérations médicales portent maintenant sur des enveloppes monétaires globales. Les tarifs des

autre nouvelle, page B-3

différents actes et examens sont ajustés pour éviter le dépassement de cette masse.

Ainsi, de préciser le Dr Richer au SOLEIL, la rémunération des obstétriciens prend de plus en plus de recul par rapport à d'autres provinces. Ceux-ci devraient donc s'attendre à voir les tarifs d'accouchement, par exemple, augmenter sensiblement avec la nouvelle convention tarifaire.

Les spécialistes

Du côté des spécialistes, ceux-ci pourraient emboîter le pas quant à l'objectif monétaire. Un porte-parole de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Jean-Marie Albert, a confié au SOLEIL qu'il y aurait réunion "d'urgence" du conseil d'administration, mardi, pour étudier, entre autres hypothèses, celle du 6 et du 5 pour 100.

Cette hausse porterait le revenu annuel moyen brut du spécialiste, à compter du 1er juin, à \$106,053 et à \$11,355 au 1er juin 1984.

Les deux fédérations n'ont pas encore réussi à mettre en place une structure de regroupement de leurs forces. Ce dossier chemine, mais toutefois, selon les Drs Richer et Albert, les deux instances syndicales s'entendent sur des "objectifs communs" de négociation.

Cette "modération" des médecins pourrait s'expliquer par un désir de ménager leurs énergies et leurs finances pour l'automne alors que devrait s'entamer pour de bon toute la tranche des négociations portant sur leurs conditions de travail.

Par exemple, le ministre des Affaires sociales n'a pas encore fait connaître la réglementation accompagnant la loi 27 et touchant, entre autres domaines, la pratique médicale en milieu hospitalier.

Les spécialistes qui oeuvrent surtout en milieu hospitalier, quant ils ne sont pas à leurs cabinets privés, craignent entre autres les cham-

Voir page A-2, MÉDECINS



Bon baiser de Londres

Le leader du Parti travailliste, Michael Foot, a été accueilli avec surprise par une électricienne de 18 ans, Michelle Harwood, qui a sauté sur l'estrade pour embrasser M. Foot en pleine joute électorale. Il faut croire que les policiers spéciaux affectés à la garde des chefs des 4 principales formations politiques ont aussi été "paralysés" par... les jambes de Mlle Harwood.

Nouvelles, page C-8

LG-2 Lévesque accuse Pouliot de mentir

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre René Lévesque a réagi avec vigueur hier aux informations contenues dans un mémoire, préparé par M. Maurice Pouliot en vue de la commission parlementaire sur le règlement du saccage de LG-2, et publiées par LE SOLEIL.

"C'est facile pour un M. Pouliot ou pour votre employé M. Latouche, a lancé M. Lévesque au leader libéral, M. Fernand Lamonde, de dire n'importe quoi et qu'ensuite vous présentiez cela comme des faits. Je pense que ce sont des maudits mensonges. Fondamentalement."

M. Lévesque a ajouté qu'il "aura le temps d'examiner cela et de confronter cela avec ses souvenirs" lorsque son tour viendra de se faire entendre devant la commission parlementaire.

Le directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction indique dans son mémoire que "de l'avis de notre procureur, Me Michel Jasmin, la possibilité et la probabilité d'un règlement hors cour sont apparues évidentes pendant l'année 1978."

Le syndicaliste dit aussi que le montant de \$300,000 fut établi à la suite de discussions entre M. Jasmin et MM. Yves Gauthier, Jean-Roch Boivin et le premier ministre lui-même, du moins selon ce que M. Jasmin aurait alors rapporté aux dirigeants du Conseil provincial des métiers de la construction.

Le gouvernement refuse toujours cependant de convoquer M. Pouliot.

Le président de l'Assemblée nationale a
Voir page A-2, LÉVESQUE

Entrevue au SOLEIL

La question constitutionnelle n'est pas ma priorité (Crosbie)

par Réjean LACOMBE

Si John Crosbie devient le prochain chef du Parti conservateur et le prochain premier ministre du Canada, le gouvernement du Québec ne devra pas s'attendre à d'importantes ouvertures sur le plan constitutionnel.

Au cours d'une interview qu'il accordait, hier matin à l'équipe éditoriale du SOLEIL, M. Crosbie a indiqué clairement que les questions constitutionnelles se situent au second rang parmi ses priorités.

Prioritairement, M. Crosbie entend consacrer ses efforts à la croissance économique, à la création d'emplois et à la lutte contre le chômage. "Si le gouvernement du Québec, d'ajouter M. Crosbie, est intéressé à rouvrir les discussions constitutionnelles et qu'il a des propositions à faire, je serais prêt à l'écouter. Mais, la question constitutionnelle n'est pas ma priorité."

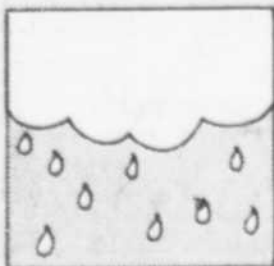
Toutefois, M. Crosbie ne s'inscrit pas comme un partisan de la centralisation des pouvoirs politiques à Ottawa. "Pour que ce pays survive, dit-il, il faut dix gouvernements provinciaux



Le candidat à la direction du Parti conservateur, M. John Crosbie, et le rédacteur en chef du SOLEIL, M. Claude Masson, lors d'une visite aux presses du journal hier midi.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-10
Arts et spectacles	C-9 à C-11
Bridge	D-9
Décès	D-10 et D-11
Economie-finances	D-1 et D-2
Editorial	A-10
Feuilleton	C-12
Horoscope	D-10
Information régionale	A-6 à A-8
Loteries	A-2
Monde	C-7, C-8, D-10 à D-12
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	C-12
Page des lecteurs	A-11
Page documentaire	A-9
Patron	D-7
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-9



Nuageux aujourd'hui avec
averses à Québec et dans l'Est
de la province. Maximum de 9
à 14. Demain: peu de chan-
gement.

détails, page D-3

Québec acquiert l'immeuble Price

La ville de Québec vient d'acheter, au coût de \$2.250.000, l'immense immeuble Price, le premier gratte-ciel construit dans la Vieille Capitale. Quant à la compagnie Price, elle transporte son siège social à Place Québec.

Rendue publique hier, cette transaction permettra à l'administration municipale de ramener au cœur du Vieux-Québec une demi-douzaine de services actuellement disséminés aux quatre coins de la ville et de les loger rue Sainte-Anne, juste en face de l'hôtel de ville.

Immeuble de 16 étages offrant en location quelque 60.000 pieds carrés d'espace à bureaux, l'édifice Price avait été construit en 1929. Son achat constitue une affaire puisque le prix payé est inférieur à l'évaluation pour fins de taxation municipale: \$2.3 millions.

Financée à même le "fonds d'acquisition et d'aménagement de biens mobiliers" de la municipalité, la transaction sera d'ailleurs acquittée au comptant, la ville disposant des sommes nécessaires.

Outre l'achat de l'immeuble Price,

la municipalité entend effectuer aux alentours de sa nouvelle propriété divers travaux d'aménagement dont le plus remarquable sera le percement d'un tunnel reliant l'édifice au parc-auto de l'hôtel de ville. Il est en outre question de transformer les ascenseurs manuels actuels et d'aménager les bureaux qui seront dorénavant occupés par les services relocalisés. Des services qui sont, en tout ou en partie, ceux de l'Aqueduc, de la Circulation et du Transport, des Travaux publics, de la Voie publique et des Loisirs et Parcs.

Du 28 mai au 19 juin C'est l'opération "portes-ouvertes" dans 20 entreprises de la région

Du 28 mai au 19 juin, une vingtaine d'entreprises de la région ouvriront toutes grandes leurs portes aux citoyens qui désireront connaître de l'intérieur l'activité fébrile qui y règne.

Le port de Québec, l'Hôtel-Dieu de Québec, le parlement, LE SOLEIL, la papeterie Reed, l'usine d'embouteillage Guy-H. Mainville et plusieurs autres offriront des visites guidées gratuites à l'occasion de l'opération portes-ouvertes mise sur

le pied par le comité d'organisation des Fêtes du 375^e anniversaire de Québec.

Samedi et dimanche, le port de Québec, de 10h à 17h, et l'usine de traitement d'eau de Québec, de 10h à 16h, partiront le bal des visites. De plus, dimanche, les piscines de Québec accueilleront gratuitement les baigneurs, entre 14h et 15h30.

Pour obtenir les heures et les dates des autres visites, il suffit de rejoindre le comité organisateur à 694-2302.

"Sisters of Mercy"

Dans un article paru le 12 mai et intitulé "Elle préfère son job aux ordres de l'Eglise" et relatant la décision d'une religieuse américaine, soeur Agnès Mansour, de quitter son ordre, LE SOLEIL mentionnait que celle-ci faisait partie des Soeurs de la Miséricorde.

Or, il s'agissait de la congrégation des "Sisters of Mercy" et non de la congrégation des "Soeurs de Miséricorde", comme nous le fait savoir soeur Rachel Demers, secrétaire générale des Soeurs de Miséricorde.

Nous nous excusons de cette mauvaise traduction. Nous reproduisons un article de l'Agence France-Presse.

LÉVESQUE (Suite de la première page)

enjoint le juge Michel Jasmin, procureur des syndicats québécois impliqués dans la poursuite de \$32 millions de témoignages devant la commission. Ce dernier avait rappelé mercredi le droit de ses clients au secret professionnel puisque trois de ses quatre clients dans le dossier ne l'avaient pas libéré de cette obligation.

Me Jasmin a donc invoqué son devoir de confidentialité devant toutes les questions portant sur l'accomplissement de son mandat et l'opposition libérale a dû abandonner son interrogatoire, infructueux dans ces conditions.

Le leader du Parti libéral, M. Fernand Lalonde, est revenu à la charge en commission par-

lementaire pour démontrer que seule la présence de M. Maurice Pouliot permettrait d'obtenir les informations manquantes sur la négociation du montant de la compensation financière payée par les syndicats.

Le sillon laissé pour les questions par le devoir de confidentialité de Me Jasmin était "si étroit, a illustré M. Lalonde, qu'il ne pouvait même pas passer une feuille de papier."

Me Jasmin a été libéré dès 18 heures après un commentaire de M. Lalonde qui a en quelque sorte douané M. Jasmin en spécifiant devant les caméras que le juge Jasmin n'avait pas refusé de répondre aux questions mais était bien dans l'impossibilité de le faire.

Lévesque mercredi

Le premier ministre Lévesque se présentera à la commission mercredi quand reprendront les travaux. M. Lévesque ne sera pas à la table des témoins mais fera son exposé à un siège d'intervenant à la commission et répondra aux questions. Il sera le dernier témoin. L'opposition présentera auparavant une motion pour faire entendre M. Pouliot et peut-être M. Yvan La-touche.

MÉDECINS

(Suite de la première page)

bardements sur leur vie professionnelle que peut provoquer la politique du MAS sur les changements de vocation des établissements de santé ou encore les fusions de services ou les regroupements. La création d'un centre mère-enfant à l'hôpital Saint-François-d'Assise en est un exemple en ce qui touche la pédiatrie.

CROSBIE (Suite de la première page)

forts et un gouvernement fédéral fort.

L'ancien ministre des Finances dans le gouvernement conservateur de Joe Clark précise par ailleurs que s'il était premier ministre du Canada il ne souhaiterait pas la présence "d'un gouvernement séparatiste" au Québec. "Tant et aussi longtemps qu'il est au pouvoir, mentionne-t-il, ça représente un danger."

Election et référendum

Unilingue anglais, M. Crosbie aborde avec une prudence son éventuelle participation à une élection référendaire au Québec. Il n'hésite pas toutefois à établir une distinction entre une élection et un référendum.

"Si, explique-t-il, c'est une élection provinciale et que le Parti québécois indique que l'issue du scrutin c'est l'indépendance, je dis que ce n'est pas suffisant parce que l'issue peut être 100 autres choses. Je ne pense pas que le résultat d'une telle élection sera clair."

Toutefois, si le gouvernement québécois procède par voie référendaire, M. Crosbie souligne qu'il n'hésitera pas à intervenir dans le débat.

Quant aux prochaines élections fédérales, M. Crosbie estime que le Parti conservateur pourrait fort bien remporter une

dizaine de sièges au Québec. Il base sa certitude sur le fait que les Québécois ne sont pas tellement heureux du gouvernement. "Les électeurs francophones, insiste-t-il, ne sont pas différents à ce chapitre des électeurs anglophones. Ils ne sont pas heureux du gouvernement."

Candidat confiant

Quoi qu'il en soit, M. Crosbie qui est originaire de Terre-Neuve, s'est dit confiant de remporter la course à la direction du Parti conservateur. On sait que les récents sondages placent M. Crosbie au troisième rang, derrière derrière MM. Brian Mulroney et Joe Clark, lors du premier tour de scrutin. Si un deuxième tour devient nécessaire, M. Crosbie pourrait fort bien causer de grandes surprises.

Cependant, M. Crosbie n'hésite pas à envisager son avenir politique advenant qu'il subisse la défaite à l'issue du congrès conservateur de la mi-juin. "Si je ne suis pas élu, dit-il, je vais travailler avec le prochain chef dans le but de remporter les prochaines élections."

M. Crosbie a répété qu'il n'y avait eu aucune entente possible entre lui et M. Mulroney dans le but de contrecarrer les plans de M. Joe Clark. Cependant, il précise qu'il se tenait en contact avec les autres organisations.

MADÉLINOTS

(Suite de la première page)

sociale ou pour le chômage. Un blocage prolongé du bureau central des Postes de Cap-aux-Meules ne ferait qu'augmenter encore la tension.

Depuis hier, pêcheurs hauturières et travailleurs d'usines font circuler une pétition dans toutes les municipalités de l'archipel.

Selon M. Jean-Paul Harvie, président du syndicat des employés d'usines (local 7539), plusieurs milliers de Madelinots apposeront leur signature au document qui demande à M. DeBané de débloquent les permis de chalutage pour les six bateaux de Madelipêche.

Par ailleurs, hier matin, les deux tuteurs nommés par le ministre Jean Garon pour administrer temporairement Madelipêche, MM. Jules Pépin, un consultant en gestion d'entreprises et Jean Carbonneau, premier fonctionnaire en poste à la direction générale des pêches du Québec à Gaspé, ont transmis officiellement au bureau de Québec de Pêches et Océans Canada la demande de renouvellement des six permis de chalutage.

De plus, hier, toujours à Québec, il y a eu rencontre entre M. Yvon Boudreau, principal conseiller du ministre Jean Garon en matière de pêche, et M. Gaston Lelièvre du bureau de Québec de Pêches et Océans Canada ainsi que M. Re-

naud Lévesque, du groupe de travail de M. Michael Kirby.

Selon M. Yvon Boudreau, les représentants fédéraux ont voulu savoir si le Québec accepterait de rendre la nouvelle loi 23 inopérante pour un certain temps, du moins jusqu'à ce que M. Kirby remette au cabinet fédéral son rapport final pour la survie des six grandes entreprises de pêche en grande difficulté financière (dont Pêcheurs unis au Québec).

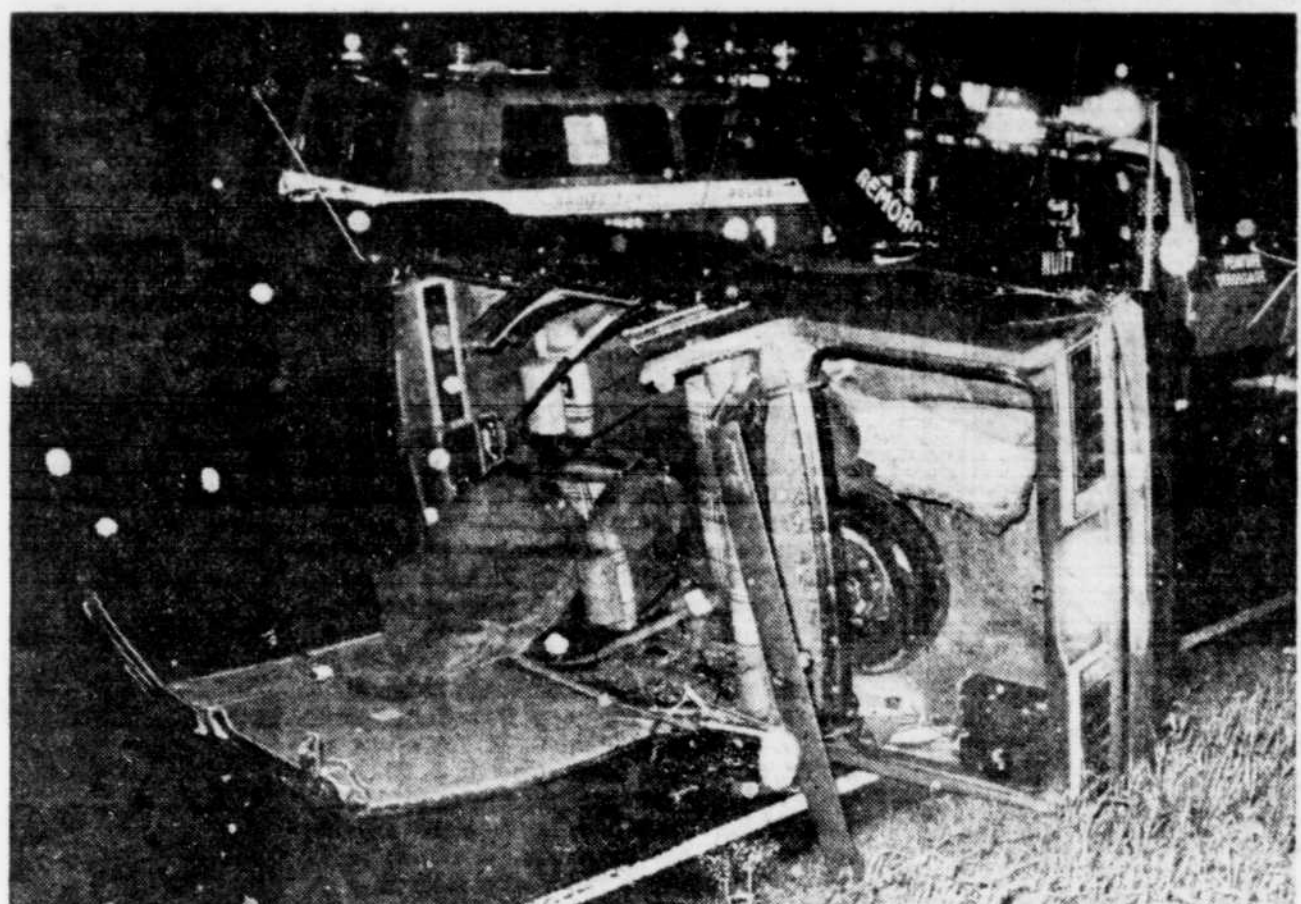
Surpris que LE SOLEIL ait eu vent de cette rencontre, M. Boudreau leur aurait répondu qu'il n'est pas dans l'habitude du ministre Garon de passer des lois et de les rendre inopérantes quelques jours plus tard.

le mot du jour

Une mésalliance

On a déjà dit qu'il ne fallait pas prendre la première préposition venue pour accompagner un verbe. Il est choquant de voir qu'une personne est "alliée avec" une autre. Allier demande la préposition "à".

Pierre BELLEAU



Le toit du véhicule accidenté a été ouvert à l'aide des mâchoires de vie de la police de Sainte-Foy, mais il était trop tard, la mort avait déjà fait son oeuvre.



le grand t-shirt 15.99

c'est la sortie de plage de la saison... un grand t-shirt en tricot de coton, forme ample, épaules tombantes avec revers, encolure bateau... portez-le droit ou avec son large ceinturon à la taille ou sur les hanches. 8 coloris mode au choix. p.m.g. rég. 20.00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



le chemisier masculin 12.99

pour twik, un chemisier tout coton, exactement confectionné comme un chemisier masculin... empiècement aux épaules, col boutonné, coutures doubles, une poche poitrine, pans arrondis... à porter les manches roulées, blanc, rose pâle, gris, turquoise, jade. p.m.g. rég. 20.00

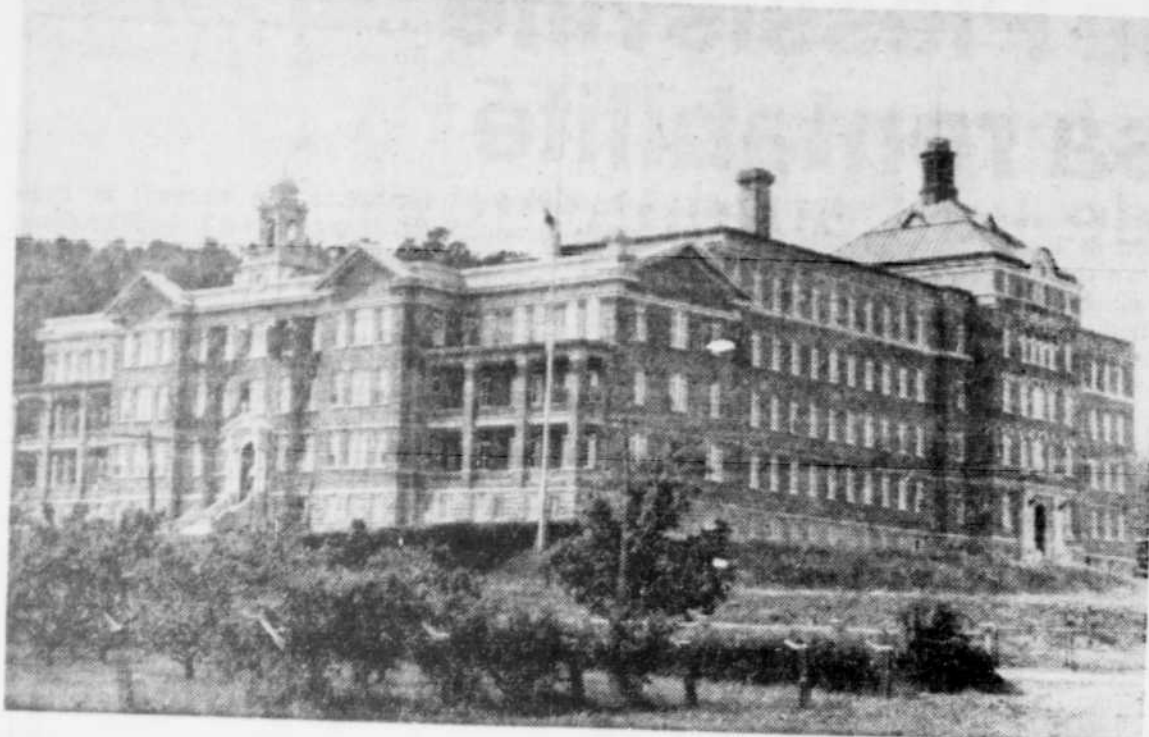


le pull extra-grand 19.99

des dimensions plus larges, une forme blousante, encolure et bord des manches doubles donnant l'effet d'une superposition de deux tee-shirts... pull extra-grand en jersey de coton et polyester à rayures pastel sur fond gris. p.m.g. rég. 25.00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES RÉGIONS



Aujourd'hui Institut de technologie agricole, l'école d'agriculture de La Pocatière a été fondée en 1859 par l'abbé François Pilote.

Ecole d'agriculture Ouverture des fêtes du 20e anniversaire

par Pierre ASSELIN

du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière fête en 1983 sa 20e année d'existence et tiendra, demain, une journée d'activités pour souligner cet événement.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon, participera à l'ouverture des fêtes et des décorations seront remises à certains gradués ainsi qu'à des membres du personnel qui se sont signalés au cours de leur carrière. Le prix François-Pilote sera également décerné pour une 3e fois depuis sa création, en 1979, et un conventionnement réunira tous les anciens élèves de l'ITA depuis 1962.

Cette occasion permettra également de rappeler le rôle précurseur qu'a joué la petite ville de La Pocatière dans l'enseignement agricole au Québec et même au Canada.

C'est en 1859 que l'abbé François Pilote a fondé l'Ecole d'agriculture de La Pocatière, nous indiquait M. René Raymond, adjoint au directeur général de l'ITA et il s'agissait de la première institution du genre au Canada.

En 1910, une nouvelle bâtisse est construite et l'école est affiliée à l'université Laval. Cette affiliation durera jusqu'en 1962, où l'université rapatrie à Québec sa faculté d'agriculture et le

ministère de l'Agriculture achète bâtisses et fermes pour y fonder l'ITA.

Depuis 1962, nous apprend encore M. Raymond, les programmes d'exploitants de ferme, de bio-conservation et de technologie équine se sont rajoutés à ceux déjà existants. André Gaudette, responsable de l'extension à l'ITA, ajoute que c'est la seule institution publique à enseigner les techniques de dressage, montage et élevage du cheval.

Depuis 1962 l'institut a diplômé pas moins de 1065 finissants et emploie aujourd'hui 130 personnes, soit trois fois plus qu'à sa fondation, voilà 20 ans.

L'ITA relève essentiellement du ministère de l'Agriculture, comme l'Institut de technologie agricole et alimentaire (ITAA) de Saint-Hyacinthe, fondé en même temps. Toutefois, tient à préciser M. Gaudette, le diplôme d'études collégiales (DEC), y est décerné.

La ville de La Pocatière compte également sur son territoire une ferme expérimentale fédérale et une station de recherche provinciale en agriculture. A elle seule l'ITA possède toute la machinerie agricole nécessaire à l'enseignement, une vacherie, une porcherie, une bergerie, une écurie, un rucher, des laboratoires, des vergers, des serres et des fermes.

Contrat des frégates

La Chambre de Lévis va partir en campagne

par Gilles PEPIN

(du bureau du Soleil)

LEVIS — Le président des chantiers Davie, de Lauzon, M. Marcel Lafrance, a convaincu la Chambre de commerce de Lévis et les 80 hommes d'affaires présents à l'assemblée de cet organisme, hier midi, de la nécessité d'exercer des pressions auprès des hommes politiques à Ottawa, pour que le Québec ait une large part dans la construction des frégates, un projet évalué globalement à \$2,6 milliards en dollars de 1981.

"La parade", pour prendre l'expression employée par M. Lafrance, va être organisée dans les semaines qui viennent, a promis le président de la Chambre de commerce, M. Michel Auger. Car le gouvernement canadien doit prendre une décision dans ce dossier dans exactement un mois et une semaine. "De toute façon, il y en aura une parade; il vaut mieux la faire avant que la décision soit prise, que d'attendre de la faire après et d'aller pleurer", a dit M. Lafrance, un conférencier qui a été très applaudi, hier.

Il n'y a que ça!

Il n'y a que le contrat des frégates qui puisse assurer à moyen terme et à long terme l'avenir de Davie. Le président Lafrance a ainsi affirmé que

Davie ne peut plus compter sur l'exportation comme il l'a toujours fait. La douzième et dernière plate-forme de forage va être mise à l'eau le 4 juin. Le chômage frappe les chantiers maritimes du monde entier; Davie ne peut plus compter que sur le marché national: bateaux de la Garde côtière, traversiers, etc...

M. Lafrance a déclaré que, sans la construction des frégates, le chantier Davie ne fermera pas; mais il va avoir de grosses difficultés. Heureusement qu'il a eu le contrat d'un traversier de \$122 millions de CN Marine. Cela va donner du travail pour mille hommes pendant 18 mois. La mise en chantier débutera à la fin du mois d'août.

Le président de Davie dit avoir l'espoir que le chantier de Lauzon obtienne le contrat de réparation du Nippigon, un travail qui ajouterait près de 400 emplois. Il s'interroge, cependant. Davie est le plus bas soumissionnaire, mais l'autorité gouvernementale tarde à annoncer l'octroi du contrat. Le dossier est au Conseil du trésor, depuis quelque temps.

Ce contrat représentera 400,000 heures de travail.

Mises à pied

L'emploi est à son plus bas niveau



"Il vaut mieux agir avant que de pleurer après", a expliqué M. Michel Auger, président de la Chambre de Lévis.

depuis longtemps chez Davie. Il y a eu 80 mises à pied, la semaine dernière; il y en a 100 aujourd'hui.

Les effectifs étaient au nombre de 2,500, il y a à peine deux ans; ils ne sont plus que de 1,000 personnes, incluant 400 employés de bureau, et ils ne seront plus que de 650 personnes, à la fin de juin.

Usine de Magnaq-2

Le PLQ s'explique mal la préférence pour Sherbrooke

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le Parti libéral du Québec s'explique mal la décision prise récemment par la Société nationale de l'amiante d'établir à Sherbrooke et non à Thetford-Mines, où se trouve la matière première, l'usine de pilotage industriel de son projet d'extraction de magnésium métal à partir des résidus d'amiante (MAGNAQ-2).

Le critique officiel de l'Opposition en ressources minières, M. Claude Fortier, député d'Outremont, a confié, hier au SOLEIL, qu'il allait demander des comptes dans ce dossier au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, puisque, selon lui, lors d'une intervention à l'Assemblée législative, ce dernier lui avait donné l'assurance que les essais industriels seraient effectués à Thetford.

"Pourtant, M. Duhaime n'a pas l'habitude de mentir. Trop préoccupé

par la commission parlementaire sur le sacage de la baie James, il n'a pas le temps de s'occuper des autres dossiers. Je vais lui demander de démissionner puisqu'il ne peut suivre de près les dossiers de l'amiante", a-t-il expliqué.

Précisant que les retombées économiques engendrées par la politique de l'amiante ne devaient pas être profitables strictement à la région de Thetford, mais aussi à l'ensemble du Québec, M. Fortier a déclaré qu'il allait intervenir dans ce dossier parce que le ministre Duhaime n'a pas dit la vérité. "Que l'usine soit implantée à Thetford, Asbestos ou Sherbrooke, ça importe peu, mais le ministre a dit que les essais seraient effectués à Thetford, et je veux savoir pourquoi il m'a menti", a-t-il soutenu.

Le député d'Outremont en était à sa deuxième visite en moins de trois mois dans la région de Thetford, hier,

en compagnie de huit collègues venus disputer les honneurs d'une partie de balle-molle à une équipe formée de représentants d'organismes socio-économiques. Cette dernière a remporté la victoire par le pointage de 15 à 5. L'opération charme n'a pas produit de grands résultats, seulement une dizaine de spectateurs ayant assisté à la rencontre.

Au cours de la journée, M. Fortier et les députés de Viger et de Hull, Cosmo Maciocia et Gilles Rochelleau, avaient eu des entretiens avec différents intervenants du milieu, dont des dirigeants syndicaux.

M. Fortier a précisé que la visite de la députation libérale se voulait un moyen de suppléer à l'absence du député péquiste Gilles Grégoire dans sa circonscription de Frontenac. "Comme vous n'avez pas de député, on veut vous aider", a-t-il dit.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la
Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la
loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et
aux femmes.

AGENTS COMMERCIAUX

A titre de compagnie innovatrice, Xerox Canada Inc. a toujours su évaluer les secteurs de croissance commerciale dans un marché en évolution constante. Dans ce contexte, le Centre de reprographie Xerox offre une occasion unique à un(e) agent(e) commercial(e) de le représenter dans le marché de la reprographie à Québec.

Le (la) candidat(e) doit posséder de l'expérience en représentation et des connaissances dans le domaine de la reprographie xérographique. Nous offrons également des territoires exclusifs ainsi que des marges bénéficiaires élevées aux candidats très motivés. Voilà une occasion fantastique d'augmenter vos revenus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

M. Serge Ross
Centre de reprographie Xerox
Xerox Canada Inc.
1990, boul. Charest ouest
suite 106, Ste-Foy, G1N 4K8

XEROX Canada Inc.

VENDEURS(EUSES) AUTOMOBILE

Important concessionnaire GM de la région de Québec est à la recherche de jeunes vendeurs (euses) dynamiques.

Expérience dans la vente de voitures usagées nécessaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae:

Dépt 8450
Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

Carrière exceptionnelle dans la vente de photocopieurs

Désirez-vous augmenter considérablement votre revenu tout en ayant l'opportunité de vous créer une carrière exceptionnelle dans la vente?

Nous sommes une entreprise internationale jouissant d'une réputation de chef de file dans les systèmes et équipements de bureau et avons actuellement des projets d'expansion très dynamiques.

Nos produits de copieur sont appuyés par l'une des plus importantes organisations de service au Canada.

Le (la) candidat(e) possède déjà une expérience réussie dans la vente de copieurs, est ambitieux, positif, a le sens de l'organisation et de l'initiative et beaucoup d'enthousiasme.

Rémunération: nous offrons un excellent programme de commissions et d'incitations à la vente, y compris un salaire garanti plus commissions pour les 3 premiers mois, une indemnité pour l'automobile et une prime sur les fournitures.

L'excellence du rendement assurerait votre présence au congrès annuel des ventes aux Bermudes. Notre programme d'avantages sociaux est l'un des plus complets et comporte la participation aux bénéfices.

Pour rendez-vous confidentiel,

contactez 653-7211 et demandez Jean-Guy Rivard



Pitney Bowes

PME recherche ASSOCIE(E) ou ASSOCIE(E)- EMPLOYE(E)

— Formation ou expérience en communication-marketing

Expédier curriculum vitae à
Revue de presse L.L. Inc.
2661, boul. du Versant nord
Ste-Foy G1V 1A3

PREPOSE(E) AU SERVICE DEMANDE(E)

Avec expérience chez un concessionnaire d'automobiles. Candidat(e) ayant aptitudes pour la gestion.

Se présenter chez
PELEMO DATSUN
1150, 18e Rue
Demandez: M. Leclerc

Le Bras D'Or Pepin n'a rien décidé

OTTAWA (PC) — Le ministre Jean-Luc Pepin a déclaré aux Communes, mercredi, que le gouvernement n'a pas encore décidé s'il doit ou non apporter l'aide nécessaire pour transporter de Halifax à un musée près de Québec l'aéroglossier Bras D'Or.

Il répondait au député conservateur Mike Forrestall, qui avait insisté pour que l'hélicoptère de \$50 millions soit installé à Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse, plutôt qu'à L'Islet-sur-Mer, au Québec.

M. Forrestall avait rappelé au gouvernement son "engagement très précis" de ne plus rien déboursier pour le Bras D'Or.

Conçu par la société De Havilland, le bateau a été construit à Sorel, au Québec, et lancé en 1967. Mais son coût trop élevé a fait fuir tout acheteur éventuel.

Possédant un moteur de 22,000 chevaux-vapeur, il peut atteindre une vitesse de 70 nœuds.

CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL DE COURSE-QUILLARD DU QUEBEC

1re épreuve:

GRANDE RÉGATE DE QUÉBEC

date:

samedi 28 mai

départ:

face au Yacht Club de Québec

heure:

18 h

ASSISTEZ AU DEPART

une invitation
du quotidien

LE SOLEIL

ET AVIS DIVERS

• funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

FAULT (Fleurbaey), M. et Mme Jacques Delisle, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

DESJARDINS (Simone Pelletier) — A l'hôpital de La Pocatière, le 25 mai 1983, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédée dame Simone Pelletier, épouse de feu M. Alfred Desjardins. Elle demeurait à St-Pascal et autrefois à St-Louis de Kamouraska. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 mai à 15h. Départ du funérarium Roland Caron Ltée 11, rue de l'Église Kamouraska.

À 14h50 pour l'église St-Louis de Kamouraska et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille Solange, sa mère Mme Elzéar Pelletier, ses sœurs et beaux-frères, M. et Mme Joseph Geoffrey (Anne-Marie), M. et Mme Oscar Lévesque (Rose-Eva), M. et Mme Joseph Lavoie (Marie-Ange), M. et Mme Paul Lévesque (Laurette), M. et Mme Léopold Siros (Jeanne), Sr Carmen, des Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie, ses belles-sœurs Sr Lucie Desjardins, Sr Gertrude Desjardins des Sœurs Assomption de la Ste-Vierge, ses beaux-frères M. Gérard Desjardins, le Rév. Père Léon Desjardins, Rédemptoriste, plusieurs neveux et nièces.

EMOND (Léonidas) — A Québec, le 25 mai 1983 à l'âge de 82 ans est décédé M. Léonidas Emond, époux de dame Hélène Cauchon. Il demeurait à Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai à 11h. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée.

324, Notre-Dame Donnacona. À 10h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière de Neuville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Marcel Emond (Denise Marcotte), M. et Mme Jean-Pierre Emond (Lise Cauchon), M. et Mme Yves Rouillard (Gilberte), Mme Cécile Emond, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Omer Emond (Irène Denis), M. et Mme Antonio Emond (Juliette Leclerc), Mme Robert Gingras (Marie-Ange Emond), Mme Dominique Cantin (Rachel Emond), Mme Roger Emond (Marie-Ange Denis), Dr Rosaire Cauchon, M. Antoine Denis (Marie-Jeanne Cauchon), Mme Désiré Beaudry (Florence Cauchon), Mme Camille Cauchon (Marie-Ange Vézina), Mme Paul Eugène Vézina (Marthe Cauchon), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

FOURNIER (Berthe)

LEBLOND (Narcisse)

A Québec, le 26 mai 1983 à l'âge de 60 ans est décédée dame Berthe Gladu, employée du Centre Hospitalier Robert Giffard, à sa retraite, épouse de M. Pierre-Paul Fournier. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450, boulevard Henri-Bourassa.

vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 28 mai 1983 à 11h en l'église St-Pierre-aux-Liens et de là au Crématorium.

larger, ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FRENETTE (Charles-Henri) — A Québec, le 26 mai 1983, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Charles-Henri Frenette, époux de dame Gertrude Julien. Il demeurait au 18 rue Delage, St-Basile. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai à 14h30. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 18 avenue du Parc St-Basile.

À 14h15 pour l'église St-Basile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Clément Doré (Lise), M. et Mme Denis Matte (Francine), Linda, son ami Denis Légaré; ses frères et sœurs, Sr Jeannette Frenette, M. et Mme Gabriel Mottard, Sr Rollande Frenette, M. et Mme Alexandre Frenette, M. et Mme Adèle Godin, M. et Mme Raymond Leclerc, M. et Mme Rosaire Frenette, M. et Mme Évariste Frenette, M. et Mme Edgar Piché, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme René Leclerc, M. et Mme Arthur Frenette, M. et Mme Arsène Gauthier, M. René Julien, M. et Mme Jean-Paul Vallée, M. et Mme Robert Julien, M. et Mme Maurice Marcotte, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GODBOUT (Alfreda)

À Québec, le 25 mai 1983 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Alfreda Godbout. Elle demeurait à la Chapelle. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est.

Un service sera chanté samedi le 28 mai 1983 à 14h en l'église St-Ursule où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs, frères et belles-sœurs, Sr Marie-Paule, Augustine de l'Hôtel Dieu de Lévis, Régina, Roland (Irène Godbout), Sylvia (Rita Hodgson), Luciana (Marie-Jean Tanguay), Henri-Paul (Lucienne Seigneur), Hélène (Édouard St-Laurent), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par des dons au Patro Rose-Amador. Pour renseignements: 529-3371.

LEBLOND (Narcisse)

A Québec, le 26 mai 1983 à l'âge de 74 ans est décédé M. Narcisse Leblond, époux de dame Jeannette Leclerc. Il demeurait aux Saules. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 208, boulevard Henri-Neufchâtel.

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré samedi le 28 mai 1983 à 11h en l'église St-Moigne des Saules et de là au Crématorium.

Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et ses gendres, Charlotte, Louise (Michel Beaudoin), Camille (Réal Voile), Lorraine (Lawrence Mc Hugh), Christine (Jean-Guy Perron), ses neufs petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Georges Gladu, M. et Mme Laurent Gladu, M. et Mme Bertrand Gladu, M. et Mme Roland Gladu, M. et Mme Mario Gladu, M. et Mme Gilles Gladu, M. et Mme René Gladu, M. et Mme Jean-Yves Racine, M. et Mme Jimmy Sivret, Mme Gertrude Vézina, M. et Mme Henri Dumont, Mme Jeannot Fournier, M. et Mme René-Claude Fournier, Mme Rita Lemieux, M. et Mme Gérard Paquet, M. et Mme Jean-Charles Gauthier, M. et Mme Georges Bé-

LANGVIN (Gaston)



Au CHUL (section des vétérans) après une longue maladie, est décédé, à l'âge de 66 ans, le Major Gaston Langvin, employé civil. Il était le fils de feu Léonidas Langvin et de Albertine T. Langvin-Collin. Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses frères, Paul-Eugène (Rolande Parent), Roger (Fernande Blondeau) et Mme Marcel Langevin (G. Bourret), des neveux et nièces, plusieurs tantes et des cousins et cousines. Il ne sera pas exposé. En l'absence du corps, un service funéraire sera célébré le 28 mai, à 11h, en l'église de St-Thomas d'Aquin de la ville de Ste-Foy. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant les funérailles. Parents et amis sont cordialement invités sans autre avis.

LECLERC (Dr Michel)



A Québec, le 26 mai 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé le Dr Michel Leclerc, époux de dame Jeannette Amyot. Il demeurait au 2885 Grondine, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025, rue de l'Église Ste-Foy. Québec. Le 26 mai 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé le Dr Michel Leclerc, époux de dame Jeannette Amyot. Il demeurait au 2885 Grondine, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

LEMIEX (Edgar)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 mai 1983, à l'âge de 92 ans, est décédé Monsieur Edgar Lemieux. Époux de feu dame Marie Lemieux, il demeurait à St-Vallier de Bellechasse. Les funérailles auront lieu le samedi 28 mai, à 14h. Départ du salon, sous-sol de l'église St-Vallier, pour le service religieux et de là au cimetière paroissial. Direction funéraire.

Maison Emile Ruelland 61, Principale St-Michel. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. Mme Georges Lemieux (Juliette), M. Mme Marcel Nadeau (Irène), M. Mme Albert Tanguay (Fernande), M. Mme Roland Tanguay (Blanche), M. Mme Jean-Raymond Lemieux (Jacqueline), M. Mme Robert Gagné (Monique), M. Paul Lemieux, sa sœur, Mme Jeanne L. Simard, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Mme Alexandre Roy (Ernestine), Mme Philomène L. Paré, Mme Anny L. Bonneau, Mme Rose L. Laflamme, Mlle Alexandrine Leclerc, M. Arthur Leclerc, M. Mme

Georges Laflamme (Bertha), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins, cousines, neveux et nièces.

LEPAGE (Marie-Paule)



A l'Hôpital Laval, le 25 mai 1983, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Marie-Paule Lepage, professeur, fille d'Isidore Lepage et de feu Marie-Anne Brissou et (en seconde noce) Marie-Jeanne Berger. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu lundi le 30 mai 1983, à 15h, en l'église St-Thomas d'Aquin en l'absence du corps. La famille recevra les condoléances à l'église, trente minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses parents, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Romuald Lepage (Anita De Launier), Mme Jeanne d'Arc Lepage Berger, Mme Jacqueline Lepage, M. et Mme Gaston Bégin (Yvette), plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. La direction a été confiée au Colombarium Jardin du Repos Inc.

Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer. Messes, sympathies peuvent être achevées au Jardin du Repos, 2030, bd Père Lelièvre, bureau 303, Québec, G1P 2X1.

LETOURNEAU (Juliette)

A l'Hôpital Général, le 26 mai 1983 à l'âge de 77 ans est décédée dame Juliette Paquet, épouse de feu M. Eugène Letourneau. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté samedi le 28 mai à 14h en l'église St-Pascal de Maizerets où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil, son fils, Louis-Marie, ses belles-filles, Yolande Laflamme et Rita Paradis, ses petits-enfants, Sonia, Michel, Diane, Vic-André, Lynn, Dany-Roch, ses frères, belles-sœurs et beaux-frères, Jean-Baptiste (Aurore Berthiaume), Gaston (Aline Dubé), Georges (Lucie Couture), Louis Letourneau, Omer Bédard, Clara Tremblay, ainsi que de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

MARTEL (Armand)

A Québec, le 26 mai 1983 à l'âge de 79 ans est décédé M. Armand Martel, époux en 1ère noce de feu Maria Langlois et en 2ème noce de Marie-Anne Brière. Il demeurait à Cap-Santé. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée.

7, place de l'Église Cap-Santé. À 14h45 pour l'église de Cap-Santé et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants par alliance, Roland Pelletier (Rita Thibault), Jean-Noël Pelletier (Clarisse Dussault), Michel Pelletier (Louise Leclerc), Raynald Pelletier (Annie Côté), Ghislaine Pelletier (Réginald Mathurin), Micheline Pelletier (Roger Sauvage), Françoise Pelletier (Roger Thériault), sa sœur, Mme Clément Chayer (Gertrude), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Man-dozo Brière, M. et Mme Armand Brière, M. et Mme René Brière, M. et Mme Roger Brière, Mme Laura Martel, Mme Rose-Anne Beaudré, Mme Blanche Brière, Mme Henri Brière, M. Jean-Baptiste Brière, Mme Lucien Cantin, Mme Maurice Brière, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

McGrath (Vina Turpin)

A Québec, le 26 mai 1983, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Vina Turpin, épouse de William McGrath, autrefois de Québec. Les funérailles auront lieu samedi, 28 mai, à 9h. Départ de la Coopérative Funéraire Du Plateau 950 des Erables Québec.

À 8h45, pour l'église St-Patrick, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Patsy (Henri Giguère), Susan (Charles Savides), Terry (Cindy McGrath), Ruth Langlois, Brian, ses frères et sœurs Harold, Patrick, Maureen, Brian, Carmen, Ann, Bruce, ses beaux-frères, ses belles-sœurs et petits-enfants. Salon fermé entre 17 et 19h.

MOORE (Clorinthe Garneau)



A Québec, le 25 mai 1983 est décédée dame Clorinthe Garneau, épouse de feu F. W. Moore. Elle demeurait au 4, Samuel Holland, Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 975, Marg-Bourgeois. Le 25 mai 1983, à l'âge de 14h et 17h et de 19h à 22h et samedi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 28 mai 1983 à 10h en l'église St-Sacrement. Elle laisse dans le deuil, ses fils et ses belles-filles, Tommy (Gilberte Nadeau), Wilfrid (Robert Réjean Masson), Jeannine, ses gendres, Paul Baribeault, Alphonse Lauzon, sa belle-sœur, Margaret Dooley de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Cécile Bougie)

À Châteaufort-Eau, le 26 mai 1983 à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédée dame Cécile Bougie, épouse de M. Alphonse Nadeau. Elle demeurait à 38, des Myrtilles. A la demande de la famille, elle ne sera pas exposée. Un service en présence du corps aura lieu samedi à 14h en l'église de Ste-Marie Médiatrice de Châteaufort-Eau. La famille recevra les condoléances quinze minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Camil Nadeau (Lisette Giasson), ses petits-enfants, Claudette, Richard, Karine, sa sœur, Mlle Alice Bougie, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Adjuat Nadeau, Mme Simone Cutnam, Mlle Gemma Nadeau, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

Falard Inc 215, Racine Loretteville.

PAGE (Julienne Lévesque)

A Québec, le 26 mai 1983 à l'âge de 66 ans est décédée dame Julienne Lévesque, épouse de M. Germain Pagé. Elle demeurait à Val-Bélair. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc 1460, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette à 9h30 pour l'église St-Gérard Magella de Val-Bélair et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jacques Bolduc (Gaétanne), Murielle Pagé et Henri Pagé, M. Serge Pagé, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ses deux petits-enfants, Chantal et Daniel.

PELLETIER (Alice Thériault)

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 25 mai 1983, à l'âge de 94 ans et 10 mois, est décédée dame Alice Thériault, épouse de feu M. Ernest Pelletier. Elle demeurait à St-Marcel, comté de l'Islet. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai à 10h30. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavoie St-Marcel. À 10h20 pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Anne-Marie (Arthur Alexandre), Rosa (Armand Pelletier), Bertha (Auguste Bernier), Camille (Marie-Aimée Pelletier), Maurice (Thérèse Morin), Madeleine (Charles-Henri Couillard), Thérèse (Camille Touchette), Rachel (Aurèle Hudon), Anita (Jean-Paul Thibault), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Que vos offrandes de fleurs se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer.

PERRON (Joseph)



A Québec le 26 mai 1983 à l'âge de 72 ans est décédé M. Joseph Perron, autrefois de Perron & Frère, entrepreneur général, époux de Marie-Paule Desmeule. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

THERRIEN (Paul)



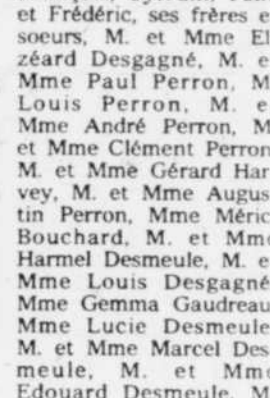
À l'hôpital Champlain, le 25 mai 1983, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul Thérien, époux de Henriette Lacasse. Frère de Louise (Daniel Valentin), Jean (Lucie St-Jean), Suzanne, deux petites-filles Marie-Hélène et Sandra. Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai.

TREMBLAY (Délia Ratté)

A Québec le 26 mai 1983 à l'âge de 78 ans est décédée dame Delia Ratté, épouse de M. Lucien Tremblay. Elle demeurait dans la paroisse St-Sauveur. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 mai 1983 à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc 224 ouest, rue St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adrien Morency (Lucienne Ratté), Mme Louis Fortier (Germaine Ratté), Mme Alfred Jobin (Desneiges Roy), M. et Mme Joseph Jobin (Marie-Anne Belloc), Mme Germaine Armstrong, Mme Berthe Armstrong, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 522-5212.

PETIT (Albert)



A Québec, le 25 mai 1983 à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Petit, ex-employé de la Compagnie Paquet, époux en 1ère noce de feu Juliette Gamache et en 2ème noce de dame Jeannine Poliquin. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450, boulevard Henri-Bourassa. Le 25 mai 1983, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Petit, ex-employé de la Compagnie Paquet, époux en 1ère noce de feu Juliette Gamache et en 2ème noce de dame Jeannine Poliquin. La famille recevra les condoléances au funérarium.

DAIGLE (Mlle Olivette)

Ses frères et sœurs, Emilia Daigle, M. et Mme Jean Marie Daigle (Lucille Richard), M. et Mme Paul Eugène Daigle (Maire Claire Frenette), Mlle Thérèse Daigle, M. et Mme Fernand Kirovac (Rolande Daigle), remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Olivette Daigle, survenu le 1er mai dernier, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations des prières, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

FERLAND (Paul)

Mme Rita Ferland ainsi que ses enfants, gendres et petits-enfants, remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Paul Ferland, survenu le 26 avril 1983, soit par visites, offrandes de messes, télégrammes, affiliations et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements s'adressant à chacun de vous personnellement.

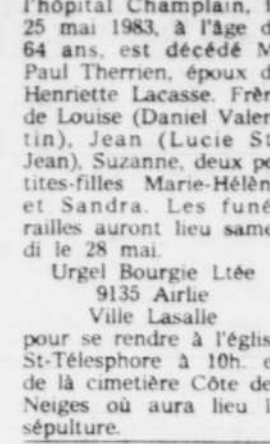
GOBEIL (Charles)

Mme Rita Nolin Gobeil et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Charles Gobeil, survenu le 5 mai 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LAMBERT (Robert)

Mme Philippine Lambert et les membres de sa famille, remercient sincèrement tous les parents et amis, qui ont témoigné des marques de sympathie, et assistance aux funérailles lors du décès de M. Robert Lambert de Bernières. Que ces remerciements soient considérés comme personnels.

PERRON (Joseph)



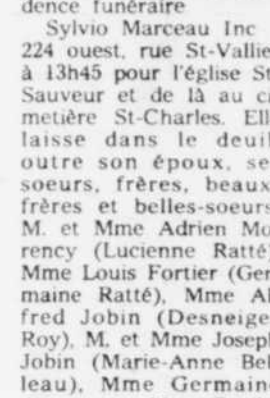
A Québec le 26 mai 1983 à l'âge de 72 ans est décédé M. Joseph Perron, autrefois de Perron & Frère, entrepreneur général, époux de Marie-Paule Desmeule. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

TREMBLAY (Délia Ratté)

A Québec le 26 mai 1983 à l'âge de 78 ans est décédée dame Delia Ratté, épouse de M. Lucien Tremblay. Elle demeurait dans la paroisse St-Sauveur. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 mai 1983 à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc 224 ouest, rue St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adrien Morency (Lucienne Ratté), Mme Louis Fortier (Germaine Ratté), Mme Alfred Jobin (Desneiges Roy), M. et Mme Joseph Jobin (Marie-Anne Belloc), Mme Germaine Armstrong, Mme Berthe Armstrong, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 522-5212.

PETIT (Albert)



A Québec, le 25 mai 1983 à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Petit, ex-employé de la Compagnie Paquet, époux en 1ère noce de feu Juliette Gamache et en 2ème noce de dame Jeannine Poliquin. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450, boulevard Henri-Bourassa. Le 25 mai 1983, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Petit, ex-employé de la Compagnie Paquet, époux en 1ère noce de feu Juliette Gamache et en 2ème noce de dame Jeannine Poliquin. La famille recevra les condoléances au funérarium.

DAIGLE (Mlle Olivette)

Ses frères et sœurs, Emilia Daigle, M. et Mme Jean Marie Daigle (Lucille Richard), M. et Mme Paul Eugène Daigle (Maire Claire Frenette), Mlle Thérèse Daigle, M. et Mme Fernand Kirovac (Rolande Daigle), remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Olivette Daigle, survenu le 1er mai dernier, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations des prières, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

FERLAND (Paul)

Mme Rita Ferland ainsi que ses enfants, gendres et petits-enfants, remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Paul Ferland, survenu le 26 avril 1983, soit par visites, offrandes de messes, télégrammes, affiliations et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements s'adressant à chacun de vous personnellement.

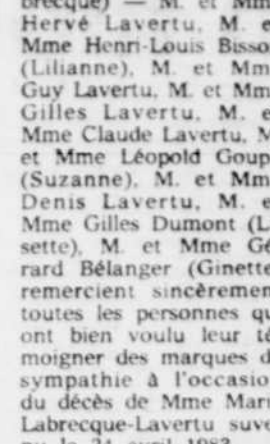
GOBEIL (Charles)

Mme Rita Nolin Gobeil et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Charles Gobeil, survenu le 5 mai 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LAMBERT (Robert)

Mme Philippine Lambert et les membres de sa famille, remercient sincèrement tous les parents et amis, qui ont témoigné des marques de sympathie, et assistance aux funérailles lors du décès de M. Robert Lambert de Bernières. Que ces remerciements soient considérés comme personnels.

LAVERTE (Marie Labrecque)



M. et Mme Hervé Lavertu, M. et Mme Henri-Louis Bisson (Liliane), M. et Mme Guy Lavertu, M. et Mme Gilles Lavertu, M. et Mme Claude Lavertu, M. et Mme Léopold Goupil (Suzanne), M. et Mme Denis Lavertu, M. et Mme Gilles Dumont (Lisette), M. et Mme Gérard Bélanger (Ginette) remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Marie Labrecque-Lavertu survenu le 24 avril 1983.

PARENT (Alphonse)

Mme Jeannette Parent et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Alphonse Parent, survenu le 9 mai, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

TREMBLAY (Sylvio)

Tous les membres de la famille Tremblay ainsi que son amie Mme Rita Daigle, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Sylvio Tremblay survenu le 10 mai; soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BARRE (Roger)



Dimanche le 29 mai 1983, à 17h, en l'église de St-Sacrement, sera chantée une messe anniversaire pour Monsieur Roger Barre, époux d'Annette Brunet. Parents et amis sont invités à y assister.

BRISSON (Paul-Henri)



Samedi le 28 mai 1983, à 16h30, en l'église St-Jean Baptiste, sera chantée une messe anniversaire pour Monsieur Samuel Tardif, père de Madeleine s.c.q. et Monique. Parents et amis sont les bienvenus.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier R.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée T.D.

GAGNON (L'Abbé Georges-Sailly)



Samedi, le 28 mai 1983, à

